

PARIS
ET
SES MONUMENS,

MESURÉS, DESSINÉS ET GRAVÉS

PAR BALTARD, ARCHITECTE.

Avec des Descriptions historiques par le cit. ANATOLE-DREVY.

OUVRAGE DÉDIÉ
A NAPOLEÓN BONAPARTE.



DE L'IMPRIMERIE DE GRAPELET.

A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue S. Dominique, faubourg S. Germain, n^o 23.

AN XI — 1803.

PARIS ET SES MONUMENS,

O U

Collection des Édifices publics et particuliers les plus remarquables de cette Capitale, dans son état actuel, et des Chefs-d'œuvre des arts qui les décorent.

Mesurés, dessinés et gravés par *Bastard*, Architecte, avec leurs descriptions historiques, par le Cit. H...

PUBLIÉS PAR SOUSCRIPTION.

Chez *F. Anquetin*, rue *Saint-Dominique*, n° 238.



SPECTUS.

Cet Ouvrage ne se borne pas à révéler les yeux par une agréable variété de formes et de vues pittoresques.

Il a un autre but plus digne de l'art dont il présente les productions, c'est de les mettre à même d'être consultés par les artistes de tous les lieux.

Où trouverions-nous un fonds plus riche en momens qui méritent autant d'être connus, que dans cette Capitale, qui depuis quinze siècles qu'elle est le centre de l'empire français, a vu s'élever dans son sein tant de grands édifices qui s'y sont multipliés en raison de sa population toujours croissante.

Le plus célèbre de tous, c'est le Louvre, c'est aussi par le Louvre que commence cet ouvrage.

Les vues de ce Palais sous toutes ses faces, son plan et son élévation, les détails des belles parties de son architecture, mesurées et rendues fidèlement, les bas-reliefs qui les enrichissent, tout en un mot sera soumis au lecteur, et réunira le clair à l'exactitude dans les proportions.

Ce serait peu être de s'arrêter à l'extérieur de ce Palais; guidé par cet ouvrage, on pénétrera dans ceux de ses appartemens qui méritent le plus d'être vus. Les yeux se plaisent à contempler leurs décorations qui offrent des modèles si variés, si magnifiques, d'un goût si grand



jeux, la richesse et l'abondance. Telle est la cathédrale, dont le portail, les bas-côtés, les tours et le comble si élevé qu'il surpasse les autres édifices, ont été à parcourir l'intérieur. La finesse des détails, la liaison des parties entre elles, la masse enfin de ce temple auguste, porte un caractère de majesté bien analogue à la sainteté du lieu.

Parmi les monuments élevés à la gloire des rois, l'arc triomphal connu sous le nom vulgaire de porte S. Denis, est un chef-d'œuvre que le temps détériore, mais que cet ouvrage reproduit dans son entier.

Le parallèle entre nos salles de spectacles, mises sous un plus grand jour leurs différences et le goût du temps. La même comparaison établie entre nos maisons actuelles et ce que nous connoissons des demeures de nos aïeux, rendra plus frappant le contraste entre l'ordonnance et le décor des uns et des autres, et pourra donner à penser si la grandeur et la solidité antiques sont suffisamment remplacées par nos formes modernes plus santes, et nos divisions intérieures plus commodes.

Les halles, les boucheries, les fontaines, les prisons mêmes, nous fourniront autant de sujets à traiter avec toute l'étendue que demandent des établissements aussi utiles.

Les perspectives des places, des ponts, des quais, des ports, des jardins, des boulevards, des rues mêmes les plus belles et les plus remarquables par des groupes d'édifices dignes d'attention, ou terminées par des points de vue d'un effet pittoresque, entreront dans cet ouvrage, qui complètera la vue des portes de Paris. Par la variété des sites où elles se trouvent placées, et leur composition souvent originale, elles ajoutent un degré d'intérêt à cet ouvrage.

Deux plans, l'un géométral pour fixer les rapports des grandeurs entre les édifices, l'autre, en vue d'oiseau pour les montrer en élévation, combleront cette collection des édifices les plus curieux de cette capitale immense. Collection unique, et par le grand nombre d'objets qu'elle embrasse, et par l'importance des matières, et par le travail de l'explication.

En tête de l'ouvrage sera placé un plan fait sur une échelle particulière. Tous les édifices décrits y seront marqués proportionnellement, et serviront d'indicateur pour l'ouvrage de l'histoire de Paris, qui sera composé le programme de toutes les descriptions partielles.

Diverses remarques sur les monuments, les changements qu'ils ont éprouvés, les événements dont ils ont été le théâtre, les personnages qui y ont eu part, seront le complément de toute explication des planches et des figures.

Des vignettes jointes au texte, mettront sous les yeux les détails mêmes

et si bon. Le grand escalier, les plafonds et les voûtes, la salle de l'Institut, le cabinet d'Henri IV, et d'autres encore, rappelleront le bel art de nos artistes du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Après le Louvre, le Palais des Tuileries développé autour le même plan, présentera une aussi ample réunion d'objets précieux et utiles à connaître qui seront exposés avec autant d'exactitude que recueillis avec soin.

La galerie qui communique de l'un à l'autre Palais contiendra, avec les bas-reliefs de sa décoration extérieure, le Musée national qui sera présenté sous l'aspect le plus convenable à l'instruction. Les deux perspectives de la partie consacrée à la sculpture offriront des détails qui satisfieront les personnes de goût et les artistes.

Quand la nombreuse collection d'art sera composée les écoles françaises, italiennes et hollandaises, ces ouvrages n'en présenteront que les meilleurs tableaux, avec des inscriptions sur le style des plus grands maîtres. Et afin que l'histoire abrégée de l'art, qui y sera attachée, soit appuyée sur la démonstration, on ne choisira qu'un seul tableau et des médailles qui sont restés au-dessous de leur temps, et de ceux qui ont été les premiers dans la carrière, n'est fin qu'à venir la suite à leurs successeurs.

Comme manière de classer les productions des arts, sera suivie dans tout le cours de cet ouvrage, à mesure que se présenteront les monuments à décrire, et leurs classes à faire connaître.

Tous les autres Palais, les salles d'assemblées des conseils, leurs dépendances et la disposition de leur intérieur, seront pareillement représentés dans les proportions les plus convenables à leur destination.

Il est des monuments, comme les bibliothèques, les hospices, qui ne peuvent donner lieu qu'à des observations relatives au genre d'architecture le plus convenable à leur destination. L'hôpital du Nord, dit de St. Louis, exécuté par de bons plans, sera un excellent modèle à proposer, et l'hôtel des Invalides élevé par Mansard, donnera une grande idée du génie de cet architecte et de son art.

On reconnoitra dans les églises le goût qui régnoit dans les temps où elles ont été construites. Les différences qu'on remarquera dans leurs formes et leurs détails, comparées à l'architecture de Paris, par exemple, pourront faire juger si l'art a perdu ou gagné à un changement de disposition comme d'élévation. Les plus anciennes sont des modèles de grandeur et de légèreté, où l'architecture gothique en se plaçant au génie de ceux qui élevèrent ces édifices sacrés, réunis à la ma-

PARIS
ET
SES MONUMENS.

PARIS
ET
SES MONUMENS,
OU

CONCOURS des Éditions publiques et particulières les plus remarquables de cette Capitale, dans son état actuel, et des chefs-d'œuvre des Arts qui les décorent;

Messrs, dessinés et gravés par **BALTARD**, Architecte.



DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.
A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue S. Dominique, n° 288, faubourg
S. Germain.



A N XI — 1803

PARIS
ET
SES MONUMENS,

MESURÉS, DESSINÉS ET GRAVÉS

PAR BALTARD, ARCHITECTE.

Avec des Descriptions historiques par le cit. ANATOLE-DREVY.

OUVRAGE DÉDIÉ
A NAPOLEON BONAPARTE.



DE L'IMPRIMERIE DE GRAPELET.

A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue S. Dominique, faubourg S. Germain, n° 238.

AN XI — 1803.

A NAPOLEON BONAPARTE.

NOUVEAU PERICLÉS
IL A GRANDI SA PATRIE
ENCOURAGEA LES SCIENCES
ELEVA DES MONUMENS.

LES GUERRIS LE NOMMENT ALEXANDRE
LES PHILOSOPHES MARGAUNELE
LES ARTISTES MEDICIS
TOUT LE PEUPLE
LE GENIE TUTELAIRE DE LA FRANCE.

BALTARD ARCHITECTE ET GRAVEUR
DÉDIE
A L'HOMME IMMORTEL
UN RECUEIL D'IMMORTELS OUVRAGES.

CE TRIBUT D'ADMIRATION
LUI FUT OFFERT
LA III^e ANNÉE DE SON CONSULAT
PAR L'ARTISTE RECONNAISSANT.



INTRODUCTION.

Faire connaître les productions des arts, c'est répandre le goût des arts mêmes, c'est contribuer à leurs progrès, c'est travailler à leur perfection.

De tous les arts, le plus utile est l'Architecture. Née du besoin, elle se passe de toutes les richesses du génie et de l'imagination, elle emprunte le secours des autres arts pour donner plus d'agrément aux formes simples et régulières dont elle se compose.

L'Architecture élève les temples et les portiques de l'Égypte, d'Athènes et de Rome; la Sculpture les embellit; elle conserve la mémoire des héros et des Rois, et la Peinture prête la magie de ses couleurs à leurs belles actions.

Mais il n'existe point aux Anciens un art qui pût survenir de l'ignorance des temps et de la barbarie des grands ouvrages dont la plupart n'existent plus que dans leurs ruines ou dans les vides des musées.

L'invention de la gravure en taille-douce, qui suivit de près celle de l'imprimerie (1), amena aux arts l'immutabilité que la typographie donna aux Sciences et aux Lettres.

Si les arts utiles travaillent pour le soutien de la vie, si les arts agréables en font le charme et la douceur, celui qui renferme leurs ouvrages, qui en propage le commencement, qui en perpétue en quelque sorte la durée, s'associe à leur utilité comme à leur gloire.

Combien ne devons-nous pas regretter que les anciens ne l'aient pas connu, et ait consacré des autres

INTRODUCTION. 3

Les tableaux de Lebrun gravés par Gérard Audran, les portraits des grands personnages de ce temps, par Drevet et Mison, sont autant de preuves et de l'habileté de ces artistes célèbres, et de la supériorité de la France en ce genre.

Ces précieux ouvrages et les nombreux volumes de gravures qui ont été publiés jusqu'à ce jour, sont de tous les temps et de tous les lieux, par l'avantage qu'ils ont d'être une langue commune et intelligible à tous les peuples.

Cet avantage donné à la gravure appliquée aux arts, la préférence sur la typographie, en ce qu'elle peut figurer une multitude de détails dans lesquels une description écrite ne pourroit pas entrer.

L'œil suit rapidement, instantanément même, tout l'ensemble d'un sujet grave, la direction, sa contour, sa pose, on décrit les parties que les yeux après les autres, et l'impression des premières sur l'esprit est, sans efface, au moins affaiblie par celle des dernières.

La gravure en s'emparant de nos monuments publics pour les présenter à l'édification générale, ne fait donc qu'entrer en possession d'un domaine qui lui est propre.

L'intérêt de l'art, autant que la connaissance de nos richesses en ce genre, m'a fait prendre pour sujet de mes travaux, les nombreux monuments que Paris renferme dans son enceinte.

Nos palais, nos musées, nos temples, nos écoles et tous nos édifices publics, à raison de leur étendue, de la grandeur de leurs distributions et des ornemens de sculpture et de peinture qui les décorent, méritent d'être offerts aux chefs des nations, aux magistrats, aux artistes, aux artistes, et en général à l'Instruction publique.

La précision et l'exacritude dans les dimensions pour-

ont ? Il nous aurait appris à quel point ils s'élevaient élevés; il nous aurait montré les formes et les proportions de leurs mécaniques abstraites, mesurées ou totalement dérivées, de ceux celles que nous ne voyons plus qu'en langoussant, ou que nous ignorons toujours.

Ce dépôt de leurs arts nous eût servi comme de point de départ pour aller plus loin qu'eux, et le temps que nous avons employé à retrouver ce qu'ils n'ont pu nous transmettre, nous aurait permis à un degré de perfection bien supérieure à celui où nous sommes parvenus.

Idee heureuse et féconde? que celle de faire servir à la représentation de tout ce qui est beau ou utile, la gravure qui, la règle et le compas d'une main et le burin de l'autre, reproduit dans de petits espaces les objets dont elle a dû nous proposer préalablement toutes les parties.

Avant, dès que l'imprimé parut, les beaux esprits, les érudits et la gravure, appliquèrent l'art chalcographique à la représentation d'un grand nombre d'objets, pour lesquels des volumes entiers de discours auraient été insuffisants.

Les instruments arithmétiques, ceux en usage dans les différents métiers, ceux qu'emploient la physique et le chimie, les productions de la nature et de l'art devinrent le partage de la chalcographie.

Facile et mal connue dans ses commencements, comme tous les nouveaux arts, la gravure se perfectionna sous le règne de Louis xiv; elle travailla pour sa gloire, inséparable de celle de la nation. Ses conquêtes peintes et gravées par Vandermeulen, présentaient le tableau fidèle des costumes, des armes, des plans d'attaque et de défense en usage de son temps.

Collet, Lailler et Leclerc ont suivi, d'une pointe hardie et spirituelle, figure ses expressions militaires.

INTRODUCTION 5

Dans les plans du Louvre, par lequel je commence, j'ai reçu du citoyen Buisson, architecte, tous les secours que je pourrois desirer, et par ses soins il m'a été facile de prendre toutes les mesures, et de lever les détails les plus intéressans.

Par l'ordre du Ministre de l'Intérieur (le citoyen Clugnet), des relevés ont été pris sur tous les points où j'aurois besoin de desiner et de faire mouler. C'est donc à ses soins pour les arts et à son desir de faciliter leurs progrès, que je dois les belles têtes transportées et moulées dans mes ateliers. On y distingue celles de la Chancellerie, de la Religion, de la Justice, de la Renaissance, de quelques Rois, d'une Corne, d'une Minerve, d'un Fleuve, etc. J'ai tiré d'après ces moules le travail que j'aurois commencé sur la place.

Les vues perspectives sont exécutées d'après nature, et rendues dans le cabinet à l'aide des plans et des détails mesurés.

Il s'agissoit d'observer, quant aux planches d'architecture, que je n'ai pas suivi l'usage de laisser les profils se dessiner sur le blanc du papier. J'ai rempli les contours qui les désignent et dont on fait peu d'usage, par la couleur des fonds et des ardoisiers qui en dépendent, en sorte que, quant à l'aspect, ces planches ne diffèrent pas des autres.

Une échelle placée au bas servira à en mesurer toutes les parties.

Les descriptions historiques et explicatives des monuments servent fonde de leurs mesures perspectives, sans qu'il en soit besoin des planches dont on ne compose les livres qu'à nécessité.

Ces descriptions sont rédigées par un Homme de Lettres (le citoyen Hahn, ancien Secrétaire du Conseil de l'École Polytechnique) qui en passera les dactes dans

sont été vérifiés par ceux qui n'avaient s'en servir comme d'une échelle pour mesurer ou constater l'étendue des monuments antiques qui ont été gravés.

Ainsi la masse imposante du Louvre deviendra la mesure de la base des colonnes pyramides. Ses galeries paraîtront être comparées à celles de Palmyre, et le portique de l'Église de Méridion, ainsi que celui qui est placé horizontalement à l'Église de la Sorbonne, feront juger de l'effet que devoient produire les frontispices des temples antiques.

En sculpture, le parallèle avec les ouvrages des Grecs, des Étrusques et des Romains, se fera de même sans désavantage pour nous. Celle de nos églises gothiques réunant quelquefois la simplicité à la variété. Les différents types de la monumentalité ont produit des chefs-d'œuvre peu remarquables, il est vrai, mais qui étant appréciés avec justice, méritent d'être placés au même rang que les plus beaux ouvrages de l'antiquité.

Les bas-reliefs de la tour du Louvre, ceux de la Porte Saint-Denis, de la Fontaine des Innocens, et cette multitude de groupes, de statues, de tombeaux, déposés au Muséum des monumens français, attesteront que nos efforts ont été constants et auront couronné par le succès.

Mais tous ces monumens ne peuvent être étudiés que dans la capitale. Les personnes qui en sont éloignées ne pouvant ni les consulter ni les admirer, si la gravure ne leur en procure des tableaux fidèles.

L'ouvrage que j'entreprends en partira la connaissance jusqu'aux étrangers, et Paris sera pour toutes les nations le modèle de leur goût dans les arts, comme dans la littérature.

Cet ouvrage a emprunté des études aussi longues que pénibles : levés de plans et de détails d'architecture, dessin et modelage des plus belles figures, et enfin, mise en perspective des façades et de l'intérieur des édifices.

les meilleures sources. Elles présenteront un abrégé de l'histoire de ces monuments, et les principaux événements qui s'y sont passés.

Les explications qui accompagneront ces notices, seront utiles par les réflexions qui naîtront du sujet même. Enfin, des vignettes analogues placées en tête et à la fin des chapitres, seront les seuls ornans répandus sur le texte, qui jouera le rôle simple de la verve et la clarté didactique.





« L'art de l'homme est un don de Dieu. »
— Saint Augustin —

INTRODUCTION.

FAUT connaître les productions des arts, c'est répandre le goût des arts mêmes, c'est contribuer à leurs progrès, c'est travailler à leur perfection.

De tous les arts, le plus utile est l'Architecture. Née du besoin, elle se puise de toutes les richesses du génie et de l'imagination; elle emprunte le secours des autres arts pour donner plus d'agrément aux formes simples et régulières dont elle se compose.

L'Architecture éleva les temples et les portiques de l'Égypte, d'Athènes et de Rome; la Sculpture les embellit, elle conserva la mémoire des Héros et des Sages, et la Peinture prêta le magic de ses couleurs à leurs belles actions.

Mais il manquait aux Anciens un art qui pût servir de fixure des temps et de la barbarie ces grands ouvrages dont la plupart n'existent plus que dans leurs ruines ou dans les récits des historiens.

L'invention de la gravure en taille-douce, qui suivit de près celle de l'imprimerie (1), donna aux arts l'immortalité que la typographie donne aux Sciences et aux Lettres.

ves par Gérard Audran, les portraits des grands personnages de ce temps, par Drevet et Masson, sans aucun de ces défauts et de l'habileté de ces maîtres célèbres, et de la supériorité de la France en ce genre.

Ces précieux ouvrages et les nombreux volumes de gravure qui ont été publiés jusqu'à ce jour, sont de tous les temps et de tous les lieux, par l'avantage qu'ils ont d'être une langue commune et intelligible à tous les peuples.

Cet avantage donne à la gravure appliquée aux arts, la prééminence sur la typographie, en ce qu'elle peut figurer une multitude de détails dans lesquels une description écrite ne pourroit pas entrer.

L'œil voit rapidement, instantanément même, tout l'ensemble d'un sujet gravé; la lecture, au contraire, ne peut en décrire les parties que les uns appellent les autres, et l'inspiration des pensées sur l'esprit est, ainsi effacée, au moins affaiblie par celle des sens.

La gravure en s'emparant de nos monuments publics pour les présenter à l'admiration générale, ne fait donc qu'entrer en possession d'un domaine qui lui est propre.

L'intérêt de l'art, autant que la reconnaissance de nos richesses en ce genre, m'a fait prendre pour sujet de mes travaux, les nombreux monuments que Paris renferme dans son enceinte et dans ses environs.

Nos palais, nos musées, nos temples, nos écoles et tous nos édifices publics, à raison de leur étendue, de la grandeur de leurs distributions et des ouvrages de sculpture et de peinture qui les décorent, méritent d'être offerts aux chefs des nations, aux magistrats, aux auteurs, aux artistes, et en général à l'instruction publique.

La précision et l'exactitude dans les dimensions pourront être vérifiées par ceux qui voudront s'en servir comme d'une échelle pour mesurer ou connaître l'étendue des monuments anciens qui ont été gravés.

Ainsi la masse imposante du Louvre pourra devenir, en tête, la mesure de la base des diverses pyramides. Ses galeries pourront être comparées à celles de Palmire, et le portique de l'École de Médecine,

INTRODUCTION.

Si les arts utiles travaillent pour le soutien de la vie, si les arts agréables en font le charme et la douceur, celui qui renoue leurs ouvrages, qui en propage la connaissance, qui en perpétue en quelque sorte la durée, s'associe à leur utilité comme à leur gloire.

Combien ne devons-nous pas regretter que les Grecs ne l'ayent pas connu, cet art conservateur des autres arts? Il nous aurait appris à quel point ils s'étaient élevés. Il nous aurait montré les firmes et les proportions de leurs monuments abattus, mutilés ou totalement détruits, de ceux enfin que nous ne voyons plus qu'en imagination, ou que nous ignorons toujours.

Ce dépit de leurs arts nous eût servi comme de point de départ pour aller plus loin qu'eux; et avec beaucoup moins d'efforts et de temps qu'il n'en a fallu pour retrouver ce qu'ils n'ont pas pu nous transmettre, nous aurions atteint un degré de perfection bien supérieur à celui où nous sommes parvenus.

Idée heurteuse et féconde! que celle de faire servir à la représentation de tout ce qui est beau ou utile, la gravure qui, la règle et le compas d'une main et le burin de l'autre, reproduit dans de petits espaces, les objets dont elle a dûment proportionnellement toutes les parties.

Aussi, dès que l'imprimerie parut, les beaux esprits, la réunissant à la gravure, appliquèrent l'art calcographique à la représentation d'un grand nombre d'objets, pour la description desquels des volumes entiers de discours auraient été à peine suffisants.

Les instruments aratoires, ceux en usage dans les différents métiers, ceux qu'employent la physique et la chimie, les productions de la nature et de l'art devinrent le partage de la calcographie.

Faible et mal assurée dans ses commencemens, comme tous les autres arts, la gravure se perfectionna sous le règne de Louis XIV, elle travailla pour sa gloire, inséparable de celle de la nation. Ses conquêtes gravées d'après Vander-Meulen, présentaient le tableau fidèle des costumes, des armes, des plans d'attaque et de défense en usage de son temps.

Callot, Lebellet et Leclerc ont ainsi, d'une pointe hardie et spirituelle, figuré ses expéditions militaires. Les tableaux de Lebrun gra-

INTRODUCTION.

5

celles de la Charité romaine, de la Religion, de la Justice, de la Bienfaisance, de quelques Eglises, d'une Cloître, d'une Minerve, d'un Fleuve, etc. J'ai terminé d'après ces modèles le travail que j'avois commencé sur la place.

Les vues perspectives sont exécutées d'après nature, et exécutées dans le cabinet à l'aide des plans et des détails tracés.

Les planches d'architecture ne seront pas défigurées par les mesures cotées dont on les charge ordinairement. L'exactitude et la précision du trait les rendront propres à l'étude, et une échelle placée au bas servira à en mesurer toutes les parties.

Mon ouvrage seroit incomplet, si à la guerre des Monumens de Paris je n'ajoutois des DESCRIPTIONS NATURELLES ET HISTORIQUES Paris a été le théâtre de tant et de si grands événemens, qu'il n'est possible pas une rue, une place, un édifice public qui, après avoir mérité l'attention sous le rapport pittoresque ou artist., ne puisse encore offrir de l'intérêt sous plusieurs rapports historiques et moraux.

Voici l'ordre dans lequel seront classées toutes les parties de ce grand tableau de l'une des plus importantes et des plus vastes cités du monde.

I. *Cognosceat Antiquitas*, dans lequel on recherchera l'origine de Paris; on y en dira ses antiquités, ses diverses succintes, etc. — Là seront placées les vues des ruines célèbres qu'il renferme, les monumens antiques qui y ont été découverts, enfin les copies des plus anciens plans de cette cité, de ses agrandissemens successifs, etc. etc.

II. Les Palais; les Jardins publics.

III. Les Edifices consacrés à l'instruction.

IV. Les Théâtres.

V. Les Eglises.

VI. Les Places, les Fontaines, les Arcs-de-triumphe et autres monumens honorifiques.

VII. Les Ports et les Quais.

VIII. Les Bâtimens.

2

ainsi que celui qui est placé latéralement à l'église de la Sorbonne, furent jadis de l'effet que devraient produire les frontispices des temples anciens.

En sculpture, le parallèle avec les ouvrages des Grecs, des Étrusques et des Romains, ne fera de même sans désavantage pour nous : la sculpture de nos églises gothiques réussit quelquefois la finesse à la nouveauté. Les différents âges de la monarchie ont produit des chefs-d'œuvre peu remarquables, il est vrai, mais qui étant appréciés avec justice, méritent d'être placés au même rang que les plus beaux ouvrages de l'antiquité.

Les bas-reliefs de la cour du Louvre, ceux de la Porte Saint-Denis, de la Fontaine des Innocens, et cette multitude de groupes, de statues, de tombeaux, déposés au Muséum des monumens français, attestent que nos efforts ont été constants et souvent couronnés par le succès.

Mais tous ces monumens ne peuvent être étudiés que dans la capitale. Les personnes qui en sont éloignées ne pourront ni les consulter ni les admirer, si la gravure ne leur en présente des tableaux fidèles.

L'ouvrage que j'entreprends en portera la connaissance jusque chez les étrangers, et Paris sera pour toutes les nations le modèle du bon goût dans les arts, comme il l'est dans la littérature.

Cet ouvrage a exigé des études aussi longues que pénibles : le vœu de plans et de détails d'architecture, de dessin et modelage des plus belles figures, et enfin, mise en perspective des façades et de l'intérieur des édifices.

Pour les plans du Louvre, par lequel je commence, j'ai reçu du citoyen Buisson, architecte de cet édifice, tous les secours que je pouvois désirer, et par son zèle il m'a été facile de prendre toutes les mesures, et de lever les détails les plus intéressans.

Par l'ordre du Ministre de l'Intérieur (le citoyen Chapuis), des échauffauds ont été placés sur tous les points où j'avois besoin de dessiner et de faire mouler. C'est donc à son amour pour les arts et à son desir de faciliter leurs progrès, que je dois les belles vues gravées sur les lieux, que j'ai fait transporter dans mon atelier. On y distingue

IX. Les *principaux Hôtels* et les *Maisons particulières* du meilleur goût, tant anciennes que modernes.

X. Les *Services*.

Les environs de Paris offrent de tous côtés des châteaux, des maisons de campagne, des promenades, des établissements publics ou particuliers qui méritent également d'être observés et décrits.

S. Cloud. — Strens. — Versailles. — S. Germain. — Meudon. — Strens. — Vincennes. — Fontainebleau, etc. sont autant de lieux célèbres par leurs monuments et par les noms et les événements qu'ils rappellent.

Ils seront successivement décrits, et leur description terminera l'ouvrage.

On ne se permettra, dans ces notices historiques et ces descriptions, d'autres réflexions que celles qui concernent le sujet même ; des vignettes placées en tête et à la fin des notices, se sont les seules figures répandues sur le texte, qui joindra le ton simple de la vérité à la clarté didactique.



121. — Vue du Bois de Vincennes.



OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES PALAIS,

LEUR ORIGINE, LEUR ARCHITECTURE CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES

*Pour servir d'Introduction aux volumes destinés à la description des
Palais, dans l'Ouvrage sur PARIS et ses MONUMENTS.*

L'art de l'architecture, chez tous les peuples, est intimement lié à l'histoire de leurs gouvernements et de leurs usages, et cependant la plupart des historiens ne s'en sont occupés que très-peu et très-séparément. Ils ont vu que les annales d'une nation ne dévoilent souvent que des scènes de batailles, que le tableau des usages politiques. Il en est ainsi, il est vrai, dans tous les pays anciennement habités, de solides monuments qui attestent le goût qui régnait dans les arts à telle ou telle époque, et leur ont plus ou moins succédé. L'antiquaire observe ces monuments, les explique et supplée ainsi au silence des historiens. Dans la forme donnée aux temples, aux palais, aux lieux saints, dans les statues, dans les peintures qui les décorent, nos artistes parviennent à découvrir les traces d'une coutume tombée dans le oubli ou défective, d'une opinion alors généralement adoptée, celle du goût, des usages nationaux. Les grands édifices, comme des sentinelles que les mouvements de marches et de batailles que l'on offre au grand jour, ont dû servir à ceux qui possèdent d'un grand pouvoir, conserver plus long-temps et transmettre plus sûrement à la postérité, le souvenir des faits importants. Le temple de Notre-Dame, le Louvre, les Tuileries, le palais de Versailles, etc. ont vu naître les premiers révolutions des administrations plusieurs siècles en arrière et l'on ne trouve même plus les débris des statues de Philippe-le-Bel, de Henri IV, de Louis XIV, et de tant d'autres.

Dans cette dissertation, que nous croyons devoir placer à la tête de nos notices sur les Palais de Paris et de ses environs, nous adoptons de considérer surtout ces grands édifices sous le rapport de l'art, et de proposer qu'on peut les comparer, chez tous les peuples, à des archives toujours

Le premier genre se trouve que ce soit, par exemple, un *Martin Luthers de Cologne*, dans ce cas, on aura des ouvrages imprimés. Il n'en est pas de même. Sans parler de l'absence de livres, on trouve l'absence de livres, et les ouvrages sont fort rares. On y a substitué celle de l'absence, que dans plus de dix-huit, souvent même pour un grand nombre de livres.

On ne connaît pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris. Sans doute, l'ouvrage de l'ouvrage, et on ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris.

On ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris. Sans doute, l'ouvrage de l'ouvrage, et on ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris.

On ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris. Sans doute, l'ouvrage de l'ouvrage, et on ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris.

On ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris. Sans doute, l'ouvrage de l'ouvrage, et on ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris.

On ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris. Sans doute, l'ouvrage de l'ouvrage, et on ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris.

On ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris. Sans doute, l'ouvrage de l'ouvrage, et on ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris.

On ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris. Sans doute, l'ouvrage de l'ouvrage, et on ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris.

On ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris. Sans doute, l'ouvrage de l'ouvrage, et on ne sait pas bien certainement l'ouvrage de la guerre à Paris.



Le petit temple de la guerre à Paris

Mais étaient-ce bien des palais, ces gigantesques fabriques ? Les hiéroglyphes qui les décoraient, représentaient-ils toujours des figures dans l'attitude de l'adoration, ou les animaux qui étaient au-dessus l'objet du culte, tout semblèrent indiquer des temples. Mais, que sont devenus les palais de ces rois si puissans, qui élevaient de si magnifiques édifices, qui, pour leurs richesses, construisaient des pyramides hautes comme des montagnes ? M. Debon s'est fait cette question sur les ruines mêmes d'une des plus anciennes villes de l'Égypte. Voici ses observations, nous ne pouvons mieux faire que de citer ses ingénieuses réponses.

« Tu parles des temples d'Isis-tu-tell, pas un édifice public, pas une maison que ces gens de constance pour résister au temps, pas un palais de roi ? Qu'étoit dans la nation, qu'étaient dans les souverains ? Il me semble que le premier d'eux n'est composé d'ouvriers, les seconds de gens capotés, et les troisièmes, d'insolens et tyrocrates despotiques, couchés sur leur ventre à l'ouïe d'un vain sonnet, possédant toutes les sciences, et les enveloppant de l'oubli et du mystère, pour servir sans une barrière entre eux et le peuple. Le Roi étoit servi par des prêtres, conseillé par des poètes, entouré par eux, protégé par eux : chaque matin, après l'avoir lavé, ils lui faisoient les deux coudes sur son sein, couvraient son peuple, et vers sa religion, ils le menaient au temple : le roite du jour, comme le Doge de Venise, n'étoit jamais sans six conseillers, qui étoient encore six prêtres. Avec de telles précautions il ne pouvoit pas être pas y avoir de conseils royaux, mais qu'y gagnait le peuple, si les prêtres les remplissoient ? »

« *Observation.* Le palais des Cent Chambres, le seul palais cité dans l'histoire de l'Égypte, fut l'ouvrage d'une nouvelle forme de gouvernement ou les prêtres se gouvernent avec la même influence ».

Ces vases sacrés qui entouraient les temples, ces portiques, ces galeries servoient probablement d'habitation à ces prêtres si puissans, mais ces maisons n'étoient dans tout le reste des temples et des palais.

Dans les pays, au contraire, où Religion et Gouvernement étoient des choses très-différentes, nous verrons les temples bien distingués des palais : les uns et les autres ont un caractère tout différent et leur marque — Puisse dans la Grèce.

Si mes pérégrinations avec Pausanias me conduisent à un monument célèbre, nous serois surpris du petit nombre d'édifices particuliers que cet antique voyageur trouve dignes d'admiration. Tandis qu'il décrit avec soin les nombreux temples que couvraient Athènes, Thèbes, Olympie et cent autres villes, nous faisons avec leurs portiques finaux, leurs édifices, les statues, les lycées, etc. etc., il ne cite point les maisons des plus fameux magistrats, ni même des généraux qui illustrèrent le plus ces républiques, de ceux, par exemple, qui existèrent aux Lacédémoniens, et qui étoient si vantés. Ne voit-il dans eux que ces grands hommes se contentaient d'attirer les regards de leurs concitoyens par leurs talens, par leurs vertus, qu'ils n'ont regardés comme indigne d'eux de les élever de leur fait, de leur richesse ? Serait-il vrai que, lors des fonctions que la coutume publique leur avoit confiées, de retourner sans peine dans le rang des autres citoyens, et qu'ils

* Voyage dans le Hémis et dans l'Égypte, par Volney BREVET, tom. 1, pag. 265, 266, 267.

concernant à l'abandonner, et dans lesquelles il n'est pas difficile de lire l'histoire des arts, leurs progrès, leur décadence, leur renouveau ou leur complète déperdition. Qu'il nous soit permis de tirer encore d'un peu loin, les preuves de cette opinion.

Il n'a paru pas, sans doute, de savoir si le mot de *palais* vient, comme l'auteur Panzani¹, du nom de la ville qu'une colonie porta de *Pandion* ou *Arcadie*, fondé sur les bords du Tibre, et qui, depuis, se trouva englobée dans la ville de Rome, et devint le quartier où s'élevèrent les palais des Césars. Laissons ces recherches aux philologues, aux étymologistes. Il suffit de remarquer qu'en français, cette expression est beaucoup mieux déterminée que dans plusieurs autres langues modernes. En italien, par exemple, *palazzo* s'indique le plus souvent que l'hôtel d'un particulier noble : dans ce cas, le mot de palais n'a jamais été donné qu'aux lieux où s'assemblent les administrations ou tribunaux supérieurs, et qu'aux édifices destinés à l'habitation des nobles ou de leur famille.

Ce sont ces édifices qui survivent, comme nous l'avons observé, aux révolutions, à la chute des empires, à la destruction entière des peuples. Parcourir la haute Égypte, voir traverser quelquefois un village entier bâti sur un seul palais. Les ruines de tel autre ressemblent aux ruines de toute une ville : de temples, vestes de colonnes ou plutôt de piliers ou massifs circulaires (car ces massifs ou piliers ne ressemblent guère que par leur forme circulaire aux colonnes des Grecs, et tellement par leurs proportions) couronnés à de vastes salles sans voûte, mais couvertes par des piliers minces, aérées, palés autour d'un sac, et sur lesquelles on voit traces des hiéroglyphes d'une grande colonnade. Les Égyptiens, de ces leurs constructions, ne semblent point songer qu'il y a eu des temples, ce que nous appelons la grèce, l'église, leur étant parfaitement inconnus. Esclaves le résidu de quelque opinion religieuse, cette continuelle attention de travailler pour la postérité la plus reculée? Ou serait-ce de la crainte, car le climat, surtout dans la haute Égypte, ne les obligeait point à prendre tout de gouvernement pour prévenir la destruction des ouvrages de leurs rois, et était en matériallement conservateur. Mais, sans doute, ils avaient aussi quelque autre motif que des opinions religieuses, pour exécuter ainsi, sur de si grandes échelles et d'après des plans toujours uniformes, des constructions qui nous paraissent aujourd'hui bizarres. On peut remarquer, par exemple, que nous voyons des piliers, dans ces galeries souterraines de traverser un état ou une condition déterminée, que ce voile presque jamais avec un usage; ils nous ont représentés des forces, respectant la tradition, pouvaient agir et se procurer. Cette architecture, au reste, si lourde, si peu conformée aux idées modernes, aujourd'hui, n'est en pas moins importante aux yeux de tout les peuples; elle imprime aux plus grossiers des hommes, le respect et même la terreur.

¹ Panzani, liv. 2, ch. 20, et Voss, *Annal.* liv. 3, article relatif le temple de Pandion sur les bords du Tibre.

Remarque sur ces genres de Palais profanes.
 Ces genres d'édifices connus, ont été vus,
 à Naples, Rome, et surtout à Venise, les autres,
 l'Égypte, par le même Panzani.

portiques, des vestibules, etc. Le palais qu'Homère décrit ensuite, était sans doute fort différent de ceux de Versailles ou de Saint-Claud : il ne parait pas qu'il fut peuplé de statues, ainsi de jets-d'eau, ainsi d'avant aux bosquets, des réservoirs, dont les eaux allaient ensuite former des fontaines dans le site voisin*. On ne voit pas ensuite sans étonnement la fille du Roi venir de ce palais dans magnifiques, de moins riches et commodes, pour offrir, assise sur un chariot, l'air elle-même ses robes à la rivière. Mais ce n'est pas la seule occasion où, dans Homère, on a peine à reconnaître l'existence d'un peuple de ses personnages avec la perfection qu'il donne aux arts, à l'époque ou ils vivaient. Ne faudrait-il point en conclure qu'il a peint les mœurs de ses héros d'après la tradition, et l'état des beaux-arts, d'après celui où ils étaient parvenus au siècle qu'il peignait ?

Dans Athènes, aux premiers temps de la république, on n'eut guère d'autres palais que les édifices destinés à quelques établissemens publics. Le Prytanée, par exemple, ce lieu où étaient logés et nourris ceux qui avaient voulu de grands services à l'état, devait offrir de vastes salles, être décoré de statues, de peintures, etc. mais, dans la suite, les réunions ordinaires des particuliers se firent dans ces palais. On montre aux étrangers, dit Barthélemy dans *Asiatickæ*, les maisons de Miltiade, d'Aristide, de Thémistocle et des grands hommes du siècle dernier. Rien de les distinctions matérielles, elles brillent aujourd'hui par l'opposition des habits que a des hommes sans goût et sans vertu ont eu le front d'élever auprès de ces a de statues excellentes. Depuis que le goût des bâtimens s'est introduit, les a sans font sans les pains des efforts pour le favoriser et l'étendre. On a pris le parti d'aligner les rues, de séparer les nouvelles maisons en deux corps de-de-logis, d'y placer au sud-est les appartemens du mari et de la femme, et de les rendre plus commodes par de sages distributions, et a plus brillantes par les ornemens qu'on y multiplie**.

C'est ainsi que les maisons des principaux citoyens d'Athènes devinrent avant de palais que le goût et le luxe s'empresèrent d'ornez : et telle est l'origine de ceux imposibles ainsi de statues, de bas-reliefs, d'ornemens de tout genre et du meilleur goût que l'on retire de nos jours et depuis à long-temps, de dessous le sol actuel de la Grèce existait. Ce ne furent plus les seuls édifices publics qui furent décorés des ornemens des arts, mais les maisons des particuliers en obtinrent de splendeur et de luxe. Sans doute les plans de ces maisons ou palais furent conçus d'après le climat et les habitudes de ce peuple, sans doute on y prenait moins de précautions contre les froids, puisqu'ils s'y font moins sentir que dans des pays plus septentrionaux, sans doute on n'y préparait pas des salles de danse et de concert, puisque, bien que l'on siffle la danse et la musique, ces arts n'avaient guère en usage que sur les théâtres ou dans les cérémonies publiques. Mais on y réservait de vastes appartemens pour les festins, pour les banquets, pour la promenade à l'ombre, etc. parce que l'on aimait à se livrer aux plaisirs de la promenade, du bain et de la table.

Il est bien plus facile de juger de l'architecture des palais chez les Romains

* *Asiatickæ*, liv. vii. L'architecture des palais d'Athènes se remplit en grande partie de fables, au de ceux qui étaient sans plus que celle de l'état de l'art chez les Romains.

** Voy. *Asiatickæ*, tom. ii, chap. vi, pag. 100.

comment avons-nous de donner à leurs statues une érection, des dorures dont on n'aurait pu avoir l'idée en aucun de leurs républiques? On pourrait répondre différemment, si l'on se considérait que certains époques de l'histoire des Grecs, et spécialement de celle des Athéniens, que les temples, par exemple, ou l'on voulait honorer un Artémide, parce que depuis trop long-temps il passoit de la réputation d'homme juste. Mais à combien d'autres époques, dans certains d'autres états, le caractère athénien ne paraît-il pas changé? Est-il probable, par exemple, qu'un Perside, qu'un Alcibiade craignant de montrer dans Athènes, le luxe d'un temple de ses dieux? Et celui qui existoit à Athènes des plus augustes momens, pourroit-il être que le simple dieux des simples citoyens?

Il nous semble que l'on peut expliquer pourquoi l'on ne trouve pas plus de vestiges en Grèce des demeures des rois de la république, que l'on n'en trouve en Egypte des palais des rois, tandis que l'un et l'autre pays offrent encore aujourd'hui des ruines de temples, de colonnades, d'apollons, etc. — Les demeures des particuliers, même les palais des rois, changent souvent de propriétaires, ou du moins d'habitans, lesquels ont des goûts bien différens. Il s'en trouve qui démolissent, quelquefois par caprice, les édifices que leurs prédécesseurs avoient construits pour qu'ils fussent à la fois composés des matériaux et de ses matériaux, de pierres des marbres plus tendres et moins solides. Lorsque la décadence des nations arrive, son effet se leur rend bien plus dans l'architecture des habitans d'ici que dans l'architecture des momens publics. Ceux-ci sont de moins respectés, s'ils ne sont pas toujours respectés avec soin, parce que s'étant la propriété de personne, personne n'a le droit de les dégrader, d'employer les matériaux à leurs usages, leurs débris. Ils ont un certain respect religieux garanti long-temps de l'oubli, de la négligence, tant les édifices qui ont un caractère religieux, et lorsqu'un culte succède à un autre, le culte à culte d'empire, il est vrai, des temples qui appartiennent à l'état, mais il se contente de les purifier par quelques cérémonies. C'est ainsi que les temples furent à la destruction même du culte d'une nation. Ils ne sont abandonnés, devenus, que lorsqu'elle est au déclin ou éteinte du pays. Ils ne tombent en ruine qu'autant que les momens, les temples, les particuliers, les théâtres ont péri pour jamais dans la Grèce, non pas quand les Grecs sont devenus chrétiens, mais quand ils ont été vaincus par les Turcs.

Mais si nous n'avons pas de ruines de palais grecs, ou du moins de ruines sans nombre pour que l'on puisse tracer le plan de ces édifices à certains époques, nous possédons du moins des descriptions qui peuvent nous en donner une idée satisfaisante.

Boissier, par exemple, nous apprend ce qu'étoient les palais au temps où la Grèce étoit gouvernée par des rois ou rois, dans ces temps héroïques qui s'élevèrent à l'imagination sous des couleurs si étrangères, dans ces temps où les habitans paroissent d'autant plus grands, qu'ils ont plus de simplicité, moins de faste. Entre autres palais dont on trouve des descriptions dans l'Odyssée, on remarque sur-tout celui d'Alcibiade, ou des Phéniciens. Là, tout étoit splendide; les portes, les murs étaient reluisans d'or et d'argent; là, se réunissoient les rois, les nombreux courtisans du roi; on y voyoit des

l'œuvre, de bas-reliefs, des statues grecques et des plâtres. On voit quelle passion ce grand homme eut toujours pour les productions des arts. Il faisait venir à grands frais, de tous côtés, par ses ambassadeurs, des vases, des statues, des meubles précieux de toute espèce, pour son musée, pour son gymnase, pour sa galerie, pour sa bibliothèque, pour ses cabinets, etc.; tout est raconté et tracé dans ses Lettres; s'étoient aussi de parties diverses dans les édifices qui lui appartenaient. Combien ne devoient-ils pas, en effet, être remarquables! Quelle opulence ne faut-il pas supposer à leur propriétaire!

Mais aucun de ces édifices n'est comparable au superbe palais de l'empereur Adrien à Tibur. Il vaudrait y revenir toutes les années. Mais l'on ne pourroit que dispenser dans le reste du monde. On y vit les copies du Laocrope, du *Proteus d'Adrien*, on y vit les *Barbes*, les *Champs-Élysées*, une immense d'anciennes ruines, des théâtres, des cirques, des bibliothèques, des bains, etc.

Les souverains des peuples modernes n'ont jamais rien exécuté d'aussi pompeux, d'aussi extraordinaire. Mais nous ne devons pas nous en plaindre plus de cette dissipation, nous occuper de recherches utiles sur le goût qui a présidé à la construction des palais, depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à nos jours.

Les Barbares, qui s'emparèrent des plus belles parties de l'Europe, firent le régime féodal sur les restes du gouvernement que les Romains avoient établi dans tous les pays soumis à leur domination. Mais on vit succéder aux magnifiques palais, aux délicieuses villas, des châteaux forts entourés de tous côtés et de murs siégeux. Les seigneurs, qui s'étoient partagé les terres des vaincus, s'en firent défendre et de leurs vassaux et des brigands leurs voisins, avec lesquels ils étoient presque toujours en guerre, il fallut donc qu'ils fortifiassent leurs demeures, qu'ils les rendissent propres à loger une garnison souvent nombreuse. De-là ces châteaux quelquefois si vastes et d'un aspect si sombre, si formidable, qui couvrent encore l'Allemagne, et, avant la révolution qui en a détruit un si grand nombre, couvrirent aussi toute la France.

À la renaissance des arts en Italie, les châteaux, les palais, cessèrent d'être des fortresses, des prisons. On imita, sans de lui, les édifices anciens dont on retrouvoit encore des modèles sur l'étrange sol de l'Italie. François I^{er} et Louis XII, ont eu la gloire d'être en France de vrais palais, comme nous avons vu tant d'autres de l'étranger dans notre histoire de Louis. Et cependant ces édifices conservèrent long-temps des traces de leur origine, et ont porté même jusqu'à nos jours, un nom qui la rappelle. On dit encore le *Château de Chambord*, le *Château de Fontainebleau*, de *Monsieur*, de *Neuve-Châtel*, etc. etc. aucun de ces édifices n'a pourtant plus rien de l'appareil défensif et militaire.

Mais les édifices de ce caractère et les autres souverains qui rendent la justice au nom du Prince, ont toujours porté le nom de palais. François par-tout le voit être, dans le principe, habités par les souverains eux-mêmes, et ensuite abandonnés par eux aux magistrats ou lorsqu'ils se débarrassent tout de suite de juger les différends qui s'élevaient entre leurs sujets.

Dans toute l'Espagne on a suivi très-long-temps, dans la construction des palais, un goût d'architecture bizarre, que les Maures y avoient introduit. On trouve encore dans plusieurs villes, et même à Madrid, de très-beaux

L'Italie conserve encore des ruines imposantes d'édifices de ce genre; mais il en est peu qui semblent remonter au-delà du temps où Rome eut son gouvernement républicain. Ce n'est guère qu'à l'époque où prit la république, que l'on songea à élever des palais pour des particuliers. Jusque-là on s'était contenté de construire des temples pour les dieux, des aqueducs pour les besoins des villes, des portiques sur les places où le peuple s'assemblait, peut-être quelques théâtres. Cependant l'usage de bâtir les maisons romaines riches, de marbre et de peuplier de ceindre un grand escalier de chaux, d'en faire l'entrée, de faire l'enceinte, le se construisait de vastes habitans; mais sans doute ils n'introduisirent dans l'intérieur de ces édifices, un grand luxe, une grande magnificence, que peu avant l'époque et à l'époque même où quelques provinces citoyennes départirent le considérable honneur d'insérer leurs sénateurs, et au lieu d'eux, plus vobis ou plus hœrens que ses consuevto, soit le seul motus suppeto.

Quel magnifique édifice devoit être ce palais des Cœurs, dont les ruines couvrent encore un si vaste emplacement dans Rome? Sans doute il seroit difficile d'en tracer un plan bien exact; mais on peut encore distinguer quelques débris d'ornemens parvenus jusqu'à nous, quelques de vastes salles étoient destinées à recevoir les clients devenus dans des continents, combien il y avoit de lieux préparés pour les exercices du corps, de jardins étendus, etc.

Les maisons des principes n'étoient, et n'ont pas les maisons de campagne ou villa, étoient, à cette époque, de véritables palais. On peut en juger par la description que l'auteur nous fait de son *Lacrimatorum*. Le nombre des salles, des cours intérieures, la magnificence du vestibule, des portiques, celle de toutes ces parties d'édifices multipliés que nous ne pouvons même en rendre en français la consécution prise presque entièrement du grec, tout cela nous donne plutôt l'idée d'un superbe édifice que d'une maison de campagne. La description qu'en a tracé le propriétaire* est si étendue, que Strabon, dans son *géographie* insupportable, et même encore Pline, dans ses *Historiæ naturæ de Pœonia*, ont fait de *Lacrimatorum* des plans qui paroissent trop exacts. Si le mot en effet, plusieurs palais modernes sont très-inférieurs à cette simple villa d'un particulier romain.

Et que l'on ne se méprenne pas plus sur les objets n'auroient pas dû peindre les villa, les Pampes, les Lucullus, et tant d'autres, à l'Étrurie, sur les bords de l'Adriatique, sur tout à Baie. On voit dans cette dernière ville des ruines de villa, ou plutôt de palais bâtis presque dans le mer, dont les floes viennent encore se briser sur les substructions qui les soutiennent. Il est vrai que les empereurs romains s'y porteroient souvent quelques fois un coté de leurs troupes, et que, pour loger ces milliers de monde, il falloit des édifices sans comparaison que leur puissance.

Le palais de Diocletien à Spalatro, comme de ceux élevés, détruits par des temps, renferment des habitans modernes, des temples, des portiques, construits d'une manière bien étrange avec le débris du marbre Cassinien. Comme les mœurs avoient changé dans quelques siècles.

Chaque les autres, malgré sa modernité, sa platitude, s'étoit fait connaître, au rapport de Baluze, de nombreux habitans. Le nombre de ses maisons de campagne est incalculable; et elles étoient toutes ornées de

* *Plin. l. 3. c. 20. l. 1. c. 20.*



LE LOUVRE.

Sur la rive droite de la Seine, au nord-est de l'ancien Paris, s'élève le plus grand palais dont peut être orgueilleuse toute cité peuplée d'étrangers, à l'aspect de cette masse imposante et majestueuse, d'aspect sans d'admiration, et s'aperçoit bientôt que cette superbe demeure ne pouvait être destinée qu'à des rois, qu'aux chefs d'un grand peuple.

Le sort de cet édifice a le plus grand conformisme avec le sort de la Nation française : il a, pour ainsi dire, parcouru les mêmes périodes.

Ses horizons fut, comme celui des Français, de nombreux faits, des succès sanglants. Que l'on se figure un groupe de châteaux qui servent d'asyle à de pauvres habitants, à de misérables pêcheurs. Bientôt transformé en château gothique, mais déformé par de nombreuses tores, il inspire la terreur et l'effroi. Les arts et le goût ontiment vain ses débris; il offre aux yeux d'auteurs, de nobles pastiques, de magnifiques colonnades, de précieuses bas-reliefs, des glaces élégantes. Mais l'histoire conserve toujours quelques vestiges de son antique barbarie. On n'y voit rien de parfaitement uniforme, rien d'achevé. Plus d'un superbe bas-relief, le tout n'est qu'un amas de pierres à peine dégrossies; derrière les modernes colonnes sont des ruines....

Voilà l'ordre que nous allons suivre dans l'histoire de cet admirable édifice, dont le nom se trouve cité presque à toutes les époques des Rois de la France :

1°. Nous rapporterons tout ce que l'on sait de l'origine du Louvre, de sa construction sous Philippe-Auguste, des augmentations qu'y firent les rois ses successeurs, et spécialement Charles V.

2°. Nous parlerons ensuite de sa reconstruction sous François I^{er}.

monuments de ce genre (mais en pays, comme tout le reste de l'Europe, a cependant adopté, depuis quelque temps, le genre d'architecture que les Français ont eue avant des siècles. Les présépes dont Palladio, d'après Vitruve, avait été le plus heureux imitateur à Venise et au patrie, à Vicence, à Udine, etc. sont au jourd'hui répandus partout par des architectes architectes modernes. On bâtit presque sur le même plan, depuis le pays qu'arrose le Tage jusqu'à ceux que la Neva couverte annuellement de ses glaces — Peut-être cet esprit d'imitation est-il porté trop loin. Chaque pays de vroit avoir un genre d'architecture différent, des édifices construits en raison du climat, des usages, du système de gouvernement. Mais aujourd'hui si l'on ne s'occupait presque toute l'Europe que des beautés des maisons et la forme des édifices, on croirait qu'elle n'est habitée que par un seul peuple. Les nations ne sont plus étrangères entre elles que par des usages et par des usages, de même au premier coup d'œil.

Au reste, les Français doivent peut-être s'occuper de cette espèce de fautes qui s'est faite de leurs usages et de leur esprit, dans l'esprit et dans les usages de tous les peuples. C'est la première chose qu'on demande à leur pays l'importance de sa langue et les talens de ses artistes, qui a ouvert cette espèce de passage. Les Français, occupés par les charmes des beaux-arts, les peuples d'autres qui elle n'a point portés ses armes victorieuses. Les romains, en publiant dans toutes les contrées de l'Europe que les palais de Versailles, de Fontainebleau, de Saint-Germain, sur du terrain de merveilleux, ont ouvert une carrière de la France et de la Russie le droit d'élever, dans leurs capitales, des édifices presque aussi superbes et le Nord de l'Europe a connu les beautés, l'agrandissement et l'usage civilisés. La seule que les nations devraient connaître, après celle de rendre leurs peuples heureux!

Ce serait peut-être au lieu de toutes les règles qui guident les artistes habiles dans la construction des palais de faire connaître les caractères bien différents que doivent présenter un palais de Justice et un palais qui sert d'habitation au chef d'un Empire, le palais ou se rassemblent les représentations d'une nation, ou celui qui serait destiné à servir d'aile aux hommes qui ont rendu de grands services à l'État. Mais ces règles résulteraient des observations mêmes que ces mêmes nations de faire, en décrivant les palais qui ont été élevés dans la capitale de la France. Des à présent nous pouvons appeler qu'à l'exception du Louvre et du palais dont s'occupent Versailles, presque aucun palais de Paris n'a été construit pour l'objet auquel il est aujourd'hui consacré. Le Palais de Justice tout, comme nous l'avons dit, l'ancien demeure des Rois, ceux du Sénat et du Corps Législatif, et même souvent la propriété de quelques membres de la maison royale; le palais des Tuilleries même, n'avait été destiné, dans le principe, qu'à servir de maison de plaisance à une reine malade. Voilà pourquoi il est si difficile de trouver, en ce genre, un monument qui satisfasse l'honneur de goût, si admette quelques détails, et ne peut empêcher, le plus souvent, de bâter l'insupportable.

Quoi qu'il en soit, c'est à Paris que l'on trouve les plus beaux architectes palais comme on tous autres espèces de monuments publics. Il faut donc être en mesure avec les yeux de nos lecteurs et les représentations fidèles, et les descriptions, et l'histoire.



I.

Origine du Louvre. — Sa construction sous Philippe-Auguste.

Un voile épais cache l'origine du Louvre. Elle se perd, comme celle des anciens écrivains, dans l'obscurité des temps.

Les historiens ne sont pas même d'accord sur la signification de son nom. Les uns prétendent qu'il vient du tchèque *lowor*, château; les autres des lieux qui peuplaient les bois voisins; et quelques-uns du vieux mot français *curer*, en sorte que l'on aura dit *Lowore* pour *Lowore*, l'ouvrage par excellence (1).

Quoi qu'il en soit, s'il existait dans les très-anciens temps, quelques édifices dans le lieu qu'occupe aujourd'hui le Louvre, ne devant être ou une maison de plaisance, ou une forteresse, peut-être l'une et l'autre. En effet, une maison de plaisance devait être parfaitement isolée dans le forêt qui couvrait alors toute cette partie de la rive droite de la Seine (2), et d'une autre côté une forteresse y éloit presque nécessaire pour la défense de la rive voisine.

Mais il falloit bien que le Louvre fût peu renommé à ces époques éloignées, car les historiens n'en parlent pas, tandis qu'ils font souvent mention de Vincennes, de Chelles, de Cléry, de St-Denis, de Nogent (ou St. Cloud), et d'autres maisons de plaisance en grand nombre, ou des forts demeurèrent plus célèbres que dans la ville.

Cependant si un diplôme eût par Dubouclé (*Affaires de l'Université de Paris*) est authentique, il se vèleroit que le Louvre existoit du temps même de Dagobert, vers le milieu du 7^e siècle.

(1) Il est curieux d'observer que le mot de deux espèces d'architecture qui ont quelque analogie se trouve, répétées quelques années, etc. — Celle-ci se voit surtout par les édifices et se trouve à la fin de diverses des grandes églises ou chapelles de Paris à chaque occasion, et de ceux qui subsistent ou de ceux qui ont été détruits de quelque autre époque. — Celle-là se voit plutôt au bas des pages, et surtout par les édifices.

3. Nous nous arrêterons plus long-temps à cette brillante époque où Louis XIV fit peindre la façade colonnade qui orne l'un des côtés extérieurs de l'église.

4. Nous exposerons des considérations sur l'état actuel de ce palais, et sur les projets que l'on parait avoir en ce moment de l'achever, après tant de siècles d'habitation ou d'oubli.

5. Enfin nous terminerons ce chapitre par deux recherches sur les erreurs du Louvre. L'état de planant rare et solides restant, est pour ainsi dire lié à celle de ce grand monument.



Ce prison y fit tenir cette grosse tour depuis si fameuse, où tout les grands vassaux étoient obligés de venir rendre hommage. C'est, dit Saint-Foix, une prison toute préparée pour eux, s'ils manquoient à leur serment.

Renard, comte de Flandres, voisin avec l'empereur Othon, et pris par Philippe-Auguste, à la bataille de Bouvines, en 1214, fut enfermé dans cette tour, change des autres chaînes qu'il avoit préparées pour le roi à qui il devoit le comté de Flandres par son mariage avec l'héritière de dernier comte. L'argent Ferréal, qui s'étoit ligé avec les Anglais et les Allemands contre la France, resta prisonnier jusqu'à la régence de la reine Blanche, qui lui rendit la liberté en 1226, sous la promesse qu'il fit de la servir contre ses ennemis.

Cette tour étoit ronde. Elle avoit huit étages (ou autres murures) de diamètre et sans de hauteur. L'épaisseur de la muraille étoit de deux pieds dans le haut et de trois vers sa base. Elle avoit plusieurs étages, percés chacun dans le pourtour, de haut en bas à maintes et traverses de pierres, de quatre pieds en longueur et en largeur. On y avoit par un escalier intérieur que fermoit en bas une porte de fer, et l'on arrivoit à cette porte par un pont-levis et un pont de pierre, qui servoient à franchir un fossé large et profond dont cette prison étoit entourée; elle se trouvoit ainsi isolée du reste de la cour. L'intérieur étoit occupé par son chapelle, un parloir, et plusieurs chambres voisines.

Plusieurs autres tours plus petites séparoient les bâtimens qui entouraient cette grande tour. Le tout ensemble formoit un quarré long de soixante-deux toises et demie (ou) mètres) sur un peu plus de cinquante toises, qui s'étendoit, en longueur, de près la rivière jusqu'au lieu où est aujourd'hui la rue de Barrois, et en largeur, depuis la rue Frédéric-maison où étoient les jardins, jusqu'à celle du Coq où ils se confondoient.

Ces bâtimens étoient des salles hautes et obscures, percées au haut de quelques ouvertures longues et étroites, où le jour pouvoit à peine entrer. C'étoit le séjour de la tristesse et du silence, et les tours élevés et nombreux de l'enceinte ne laissent voir que le travail deslois qui dussent par-dessus tout.

La principale entrée étoit du côté de la rivière, munie d'une terrasse, avec machicoulis et meurtrières, et défendue par de fortes tours, par des gardes toujours armés, des ponts toujours levés, et des fossés pleins d'eau qui entouraient toute l'enceinte flaque d'autres tours ou grand nombre, sur tout aux portes et aux angles.

Les plus fortes de ces tours étoient celle de Waudé, au bord de la Seine, attenant à la porte de la première cour, vers la ville, la tour de l'Écluse, qui retenoit par des vannes l'eau de la rivière dans les fossés, la tour de la grande Chapelle et celle de la petite, celle de la Foucaillerie; celle de l'Archevêque ou étoient l'ancien et les autres, la tour d'Orgueil,

Mais il est bien plus certain que sous la seconde race, le Louvre était déjà une maison royale, plusieurs actes et pièces concernant la province. Dans ce cas, elle dut être détruite par les Normands, ainsi que toutes les maisons qui étaient hors de Paris. On sait que sous le règne des uns de la seconde race, ces barbes venues du Nord envahirent les rives de la Seine, et que la seule île de la Cité se défendit de la fureur des barbares par le courage de l'évêque Goschin, et d'Evdes, comte de Paris, qui les firent lever le siège en 885.

Hugues-Capet, arrière-petit-fils du comte Evdes, étant parvenu au trône en 987, se fit bâtir le palais de la Cité ou ses plans avaient été tracés, et qu'il avait fait élever contre les Normands. Enfin ces étrangers s'étant retirés probablement en Neustria, les environs de Paris se repeuplèrent, les anciennes maisons royales se relevèrent, et le Louvre se rétablit. Les uns y vinrent des évêques, des chanoines, des jésuites et des équipages de chambre, du Saint-Palais. Mais ils ne faisoient qu'y passer et n'y habitoient, jamais il n'y eut de résidence royale. Car Robert, fils de Hugues-Capet, bien loin d'y aller habiter le Louvre, fit bâtir, en l'an 1000, le château de Vincennes, au lieu alors sans clocher de Paris, où depuis fut bâti le monastère des Chartreux, que nous avons vu détruire tout récemment. Des lettres de ce prince, datées de Paris, en 998 et en 1003, par lesquelles, à la prière de sa mère Adélaïde et de sa femme Berthe, il octroie les donations faites aux moines de S. Maurice et de S. Magloire, montrent qu'il résidoit alors dans la ville, dont les bourgeois des environs formoient les faubourgs, mais n'étoient point encore enclosés de murs.

Le Louvre, pendant les cent cinquante années qui s'écoulèrent depuis Robert jusqu'à Philippe-Auguste, étoit devenu très-important par sa force et sa situation, et par la fertilité des grandes terres pour lesquelles Louis-le-Gros s'y étoit fait acheter de l'indulgence, cinquante ans auparavant. Philippe-Auguste le jugea digne de recevoir une attention particulière hors de celle qu'il devoit alors à la ville de Paris, dont les maisons s'étendoient déjà jusqu'au près de ce château.

Ce ne fut pas cependant pour y résider qu'il le fit enclore, puisqu'il ne demeura en trêves qu'en 1204. Or, il résida depuis cela, il avoit donc habité le palais de la Cité, d'une partie de ses années, pendant tout le temps qu'il avoit passé à Paris. A la campagne, il se tenoit plus volontiers à Vincennes, qu'il fit environner de murailles, et il mourut à Marais en 1206.

Quelques parties du terrain sur lequel le Louvre étoit construit, relevèrent du Prince ou des Religieux de S. Denis de la Cité, ainsi que de l'Évêque et du Chapitre de Paris. Philippe-Auguste ne voulut pas qu'une maison royale appartenût à personne, fitroit affermer de tous côtés les terres en 1222.

Mais une des assemblées les plus remarquables qui se tinrent au Louvre, fut celle où le roi Charles vi assésa, par François de Sancerre, *Seigneur de Brion*, son oncle, que tout que dureroit le mariage (il avoit de cinquante ans de plus) (4) il se reposoit de tous les affaires sur son frere *Jacques de Savoie*, et sur Louis de France, duc de Guienne, son fils aîné. Cette résolution ne fut admise qu'après l'assent de tous les ordres de l'État.

Il n'est aisé de suivre Savart et autres annalistes dans l'énumération qu'ils font de tous les événements dont le Louvre fut le théâtre à cette époque de son histoire, mais sans doute il auroit été utile de citer les faits qui paroissent les plus dignes de fixer l'attention.

Quant aux changements que l'édifice éprouva depuis Philippe-Auguste jusqu'à François I^{er}, on ne peut en donner qu'une idée très-vague, puisqu'il n'existe dans les archives et dans les Bibliothèques, aucun plan du Louvre à aucune de ces époques. Les chartes et mémoires historiques sont les seuls sources d'où l'on puisse tirer quelques notions. Or, tout ce qu'on y apprend, c'est que tantôt-tout les ans entreprenoit quelque nouvel ouvrage, dérivant sur tout, en détruisant une ancienne, bâtissant un pavillon, une chapelle, étendoient ses jardins, etc. & Louis avoit le projet de faire un palais de très-grandes additions, mais son voyage d'outre-mer et ses malheurs ne lui permirent de rien terminer.

Les plus grands travaux entrepris dans cet édifice, dans le cours du xiv^e siècle, sont dus à Charles V et à son successeur. Eux-mêmes en que dit encore à ce sujet Saint-Foix.

«Le Louvre, après avoir été bien des ans pendant plus de six siècles, se trouva enfin dans Paris, par l'entreprise commencée sous Charles V en 1387, et achevée sous Charles VI en 1388. Charles V, qui ne jouissoit que d'un million de revenu, dépensa cinquante-cinq mille livres à rebâtir ce palais et à rendre les appartemens plus commodes et plus agréables; mais ce prince et ses successeurs, jusqu'à Charles IX, n'en firent point leur demeure ordinaire, de le réserver pour les manèges étrangers qui venoient en France. Sous le règne de Charles VI, *Masani*, empereur de Constantinople, et *Stigmond*, empereur d'Allemagne, y furent logés. François I^{er} et le roi Charles-Quint en 1546».

Mais ce qu'il ne faut pas omettre de rappeler ici, c'est que dans le Louvre ancien fut déposée la première Bibliothèque publique. En effet, Charles V qui l'avoit formée, permettoit un petit nombre de lettres de ce temps-là de venir y étudier jour et nuit. Elle ne consistoit, il est vrai, que que volumes; mais s'il étoit beaucoup à une époque où l'imprimerie n'avoit point encore multiplié les livres, et pour un prince à qui le roi Jean son père auroit légué qu'une vingtaine de volumes au plus. Elle occupoit trois chambres, ou plutôt trois étages de la tour dite de *la Librairie*. — La Bibliothèque

celle de la Tour de la Monnaie, et plusieurs autres qui se trouvoient le long de la rivière. Chacun avoit son capitaine et ses soldats, sous le gouvernement-général du Louvre, qui commandoit dans la grosse tour. Toutes étoient de pierre, et la plupart terminées par des toits qui s'élevaient en pointe, les autres étoient garnies de machines de guerre. L'accès en étoit difficile, personne n'osoit s'en approcher, et cet aspect formidable répandoit au-dehors la terreur qui regnoit au-dedans.

Tel étoit l'ancien Louvre, dont Philippe-Auguste fit le siège de sa puissance, le dépôt de ses trésors, le fruit du peuple et l'effroi des grands (3).

Cet édifice continua d'être, sous les successeurs de ce roi jusqu'à François I^{er}, la prison où l'on renfermoit ou les vassaux révoltés, ou les grands coupables. C'est ce que l'on voit confirmé par plusieurs faits historiques.

À Louis y fit conduire *Eugénien* de Comte. Ce seigneur avoit été pendu trois jours après l'assassinat d'Ananda, vassal à l'abbaye de S.-Nicolas-des-Bas pour approcher la langue, et dont le crime eût dû être puni sur ses terres des lapins qu'il avoit fait lever sur celles de l'abbaye. — Ce trait prouve bien les usages du temps.

Gay, comte de Flandres, y fut arrêté pour avoir pris les armes contre Philippe-le-Bel, en 1299.

Le roi Jean y fit mettre, à deux reprises, Charles III, roi de Navarre, lorsqu'il eût épousé Jeanne de France, sa fille, une première fois en 1334, pour le punir d'avoir fait assassiner dans son lit, à l'Église de Neuchâteau, Charles d'Espagne, comte de France, la seconde en 1336, parce qu'il avoit conseillé au roi d'Angleterre de passer en France avec une puissante armée.

Ce fut aussi le siège du roi Jean, et lorsqu'il étoit prisonnier en Angleterre, que les Parisiens assiégèrent le Louvre, en chassant le gouverneur, et transportant à l'hôtel-de-ville toutes les machines de guerre qui s'y trouvoient, brûlèrent la principale entrée du château qui tenoit au quai actuel aujourd'hui de l'École, et ouvrirent en même temps celle de la rue du Louvre. — Depuis, le duc Jean Charles étoit tenu dans Paris, fin du Louvre au dessein ordinaire.

C'éroit aussi dans le Louvre que se tenoient les grandes assemblées, que se tenoient les grands conseils et les assemblées des princes et seigneurs de l'État.

En 1334, par exemple, Charles de Navarre jura au Louvre, fidéliez au roi Jean, en présence de tous les grands du royaume, lui demanda pardon d'avoir été trahi à la France.

En 1336, Charles, duc de Bretagne, assambla son conseil au Louvre, et y prit la résolution de dissoudre les états qui se tenoient à Paris.



II.

Le Louvre sous François I^{er} et ses successeurs jusqu'à Louis XIV.

Les lettres et les arts chassés de la Grèce par la férocité des Mahométans, arriérés encore en style en Italie, Accueillis par la famille puissante qui gouvernait Florence, ils reprirent sur ce petit État tant de splendeur, que les peuples voisins en furent éblouis et jaloux; leurs princes s'efforcèrent d'attirer chez eux cette source féconde de prospérité et de gloire. Léon X, à Rome, s'entendait d'honneur de lettres et d'arts; les sciences grecques et latines furent tirées de la poussière des écrivains, tandis que les statues et les grands monuments de l'antique Rome sortaient des débris que l'ouïsme entassés les siècles de barbarie. Tous ces restes de la grandeur et de la gloire antique des siècles, ces modèles de tous dans tous les genres firent des hommes dignes de devenir à leur tour des modèles. Cette grande révolution dans les esprits, date du XVI^e siècle; époque à jamais mémorable, où la civilisation de l'Europe fit un pas immense.

François I^{er} voulait partager avec les Médicis et les Léon X, l'honneur d'être nommé le Restaurateur ou plutôt le Père des lettres et des arts. Arrant « lui, dit Boissard », l'ignorance trouva lieu quelques jours en France, encore « qu'il y eût certes auparavant quelques grands savants, mais ils étoient solitaires, et ne possédoient ni belles maisons de savoir, comme l'on vit « après qu'il eut erigé ses diocèses profanes royaux, lesquels il fit très « soigneusement de rechercher par toute l'Europe, comme au Tunus, Strupal, Val « tailla, Ponsel et autres tant grecs, qu'hebreux et latins, jusqu'à les commander « pénétrer aux régions étrangères à ses dépens, comme ce grand voyageur « Ponsel, pour faire rechercher des livres nouveaux à nous, et papans et

¹ Histoire Littéraire, France, etc. — Vol. 5 de l'Édit. de Buisson, Paris, etc.

de Charles V, dit le président Hénault, était composée de livres de dévotion, d'astrologie, de médecine, de droit, d'histoire et de romans, peu d'auteurs auteurs des bons siècles, peu ou nul exemplaire des ouvrages de Cicéron, et l'on n'y trouvait, des poètes latins, qu'Orvide, Lucrèce et Boëtie; des manuscrits en français de quelques auteurs, comme les *Politiques* d'Aristote, *Trois Livres*, *Valentin-Maxime*, le *Che de Dieu*, la Bible, etc.

Sous les successeurs de Charles V (on ne sait pas bien à quelle époque), cette Bibliothèque fut entièrement dispersée. Les Anglais ayant pillé jusqu'à Paris, durant les troubles et les dissensions intestines de la France, le duc de Bedford s'empara, à ce qu'il paraît d'après quelques actes, de cette Bibliothèque. Une partie des livres passa en Angleterre avec les archives, que l'on conserva aussi dans le Louvre, les autres se distribuèrent sans doute le reste.

Jusqu'au règne de François I^{er}, le Louvre avait toujours eu les dehors, l'apparence d'une fortresse; d'écrit ses murs, on pleurait sans langue tenir de leurs pointes sur elles par de hautes murailles, percées de quelques fenêtres étroites et nues. Peut-être s'en formerait-on une idée assez juste en se le représentant sous l'aspect que nous offre encore aujourd'hui le château de Vincennes, dans quelques-unes de ses parties. Mais nous arrivons à l'époque où il se presque entièrement changé de forme et devint un véritable palais.



Le Louvre — d'après P. Ponce

qui est protégé par l'inscription placée sur la porte de la salle que l'on appelle des Cent-Suites, Henri II fit continuer, en 1543, les travaux commencés par son père. Le bâtiment qu'il en fit construire l'un et l'autre, s'appelle aujourd'hui le *Flanc-Nouveau* ; il forme l'angle sud-ouest du palais actuel, et s'étend jusqu'au grand pavillon du silence.

Cette partie du Louvre est sans contredit la plus belle. La façade offre un autre spectacle à moments de deux compositions, dont un est en sautoir. « On admire toujours, dit d'Argenville, la pureté de son architecture et la perfection de ses profils, sans parler des ornemens qui sont de la plus grande beauté. S'il étoit permis d'y trouver des défauts, on critiquerait le grandeur des ouvertures, la multiplicité des fronses, des talles, des modillons, des niches, le petit module des oribres ; en un mot, la division de l'ensemble en trop peu de grandes parties. Quand on les examine séparément, on ne peut leur refuser des éloges ».

Dans l'intérieur du Flanc-Nouveau, on admire avec raison, la vaste salle des Cent-Suites. Elle est décorée d'un ordre dorique dont les colonnes sont accablées et élevées sur un socle, au fond, est une tribune soutenue par de superbes colonnades. Rare de plus élégant et de plus noble.

Cette salle, lorsque le Louvre eut été le palais des rois, devoit un degré des statues antiques, et des pilâtres qui serroient aux études des artistes. De la son sein de *Salle des statues*.

Aujourd'hui les quatre classes ou académies qui composent l'Institut national y tiennent leurs séances publiques. Dans les entresolons on a placé les statues des magistrats et des hommes de lettres qui honorent le plus la nation française.

Les superbes corniches calandres qui soutiennent le plafond de cette salle et les bas-reliefs qui décorent la façade du Flanc-Nouveau, sont de l'œuvre de Jean Goussier. Ces bas-reliefs offrent des trophées, des esclaves enchaînés, des figures représentant la Prudence ou autres vertus, l'Alabandine, le Courage, etc. L'execution en est parfaite.

Ce fut pour Levee un bien grand avantage de trouver des artistes si dignes de travailler sur ses plans, d'exécuter son ouvrage. Ce Jean Goussier qui avoit si bien associé son génie à celui de ce grand architecte, n'a été surpassé par aucun des statuaires qui lui ont succédé jusqu'à nos jours. Il avoit Paris de massimes qui passoient encore pour des chefs-d'œuvre. Tout le monde convint en fin langage. Il fut un jour fatal de la Saint-Basile, lorsque l'écouleur à retoucher quelque chose à la sculpture de la fontaine des Innocens, qui depuis long-temps étoit achevée.

Pendant les régnés, dont quelques-uns furent si courts et tous si agités, des successeurs de Henri II jusqu'à Louis XIII, on fit peu de changements et d'augmentations au Louvre, s'est cependant l'époque où il a été le plus

* Voir les Architectes, Liv. de

« entrées de l'antiquité; de sorte qu'il en fit et dressa une belle bibliothèque que nous avons vue à Fontainebleau, sous M. Bada, l'un des ducs « parricides de la chrétienté, en fit quelques fois le premier gardien et « bibliothécaire, pour de plus en jour l'embellir de nouveaux volumes ».

Il n'est pas étonnant que sous un pareil prince on ait vu belles choses amassées; tant d'ouvrages de lettres et d'arts dont nous aurons encore les productions. Malgré les nombreuses guerres qu'il eut à soutenir, malgré ses malheurs et l'espoir que les hommes enorgueils sur lui, et noble goût pour les arts ne l'abandonnera jamais. Ce fut sans doute dans ses expéditions en Italie qu'il apprit à les aimer, à les protéger. On le vit appeler avec crainte de cette crainte fautive des autres, les artistes les plus distingués. Il venait près de lui, dans sa familiarité « Sa table, dit encore « l'auteur que nous venons de citer, avait une vraie école: car il n'y trou- « vait des hommes hautes et basses, et de toutes manières, autour que de la « guerre ». N'oublions point que Léonard de Vinci vint, à Fontainebleau, dans les lieux de sa résidence.

Ainsi, de tous côtés, à sa voix protectrice, s'élevèrent les châteaux, les palais. Il fit construire avec la plus grande magnificence, le château de Fontainebleau, le château de Chambord, et rebâtit jusqu'à dix-huit le nom de *Montblanc*, pour perpétuer son droit le souvenir de sa captivité.

Mais la reconstruction de LOUVRE fut une des entreprises les plus importantes de son règne. Le plan qui fut adopté étoit aussi imposant que magnifique: c'étoit le plan du palais de *Placcé Lorenzo*, seigneur de Clugny. Arrivons-nous au moment où ce plan eût été dans les arts.

On a peu de détails sur la vie de ce grand architecte; on sait seulement qu'il fut abbé commendataire de l'abbaye de Clugny, évêque de l'Église de Paris et conseiller des rois François I^{er}, Henri II, Charles IX et Henri III, sous les règnes desquels il vécut¹. Le premier, il usa beaucoup de l'architecture le goût gothique, et y substitua le goût par des arcades, les belles proportions de leurs édifices. Cet usage fut si bon, que bientôt à Paris, et de proche en proche dans plusieurs provinces, les nouvelles constructions, les monuments publics, les meubles mêmes offrirent des formes plus gracieuses, plus simples. On distingue facilement encore aujourd'hui toutes les productions de cette belle époque des arts en France.

Suront la plupart des auteurs, la reconstruction de Louvre fut commencée en 1546. Mais M. d'Argenson² n'a pu de prouver qu'elle n'eût lieu qu'en 1549, c'est-à-dire cinq années avant la mort de François I^{er} (3). Ce qui nous induit en erreur, n'est qu'un effet en fit de très-grandes réparations au Louvre en 1548. Peut-être même commença-t-on alors à démolir le vieux château de Philippe-Auguste. Mais, ce qu'il y a de certain, et ce

¹ Vie de Louis, Architecte, par M. d'Argenson — Paris, 1766.

² Vie des Architectes — Paris, 1751.



*Étranges et remarquables combats durant la seconde période de l'histoire
du Louvre.*

Les dames, sous François I^{er}, avoient quelque chose de fier, de chevaleresque. Il s'en falloit bien qu'elles fussent pares et distes : mais elles n'étoient pas aussi corrompues qu'elles le devinrent sous ses successeurs. On trouve des exemples de duels, mais peu d'amour.

Ces duels avoient encore quelquefois l'approbation même des rois. En 1545, le jeune le Sarrasin obtint de François I^{er} la permission d'opposer au combat *Ferdin*, fils l'écuyer favori de Catherine par certis une condition grave. Le devant du Louvre devoit être le champ de bataille. Le roi, accompagné de toute sa cour, voutoit assister au combat qui étoit fixé au jour de Pâques (ce jour commençoit alors l'année). Mais Vercel ne parut point : on n'oublia alors aucune des cérémonies en usage pour donner à la Reine la gloire de la victoire.

Sous le règne de Henri II, on voit encore un exemple d'un duel bien plus solennel. Nous en parlerons ailleurs.

Ce fut lui-même succomba dans un de ces jeux inventés par la chevalerie, dans un tournoi. Ce fut le dernier de ces romanesques et périlleux divertissemens. Les esprits s'éloignèrent insensiblement d'autres goûts. La chevalerie n'avoit plus qu'une vieille institution dont on approuvoit les abus. Elle-lors les seigneurs recommencèrent à abandonner leurs châteaux et venoient entourer le monarque. Ainsi pour abolir dans la suite le régime féodal, Richelieu eut beaucoup moins d'obstacles à surmonter qu'on se le suppose dans presque toutes les histoires. Tout étoit préparé pour ce grand événement.

Mais d'autres levins de troubles agitoient alors les esprits. Un moine allemand, un maître d'école florentin, les deux les deux de despotes qui'un prince étranger usurpait, sous le nom de pape, sur toutes les nations de l'Europe, peut-être aussi chaque de l'apparence absurde de quelques dogmes de la religion, l'avoient redonné dans plusieurs points importants. Ils avoient tenu presque par-tout, mais surtout en France, nombre d'écarts très-dangereux à adopter leurs opinions. François I^{er} qui régnoit à Topaque où elles commencent à s'introduire, s'appuya de tout son

constamment habités par les rois. Mais en milieu des troubles politiques, des guerres civiles on se songea, outre aux accroissements des arts; et d'eût une espèce de prodige que le fléchissement des honneurs allié par François I^{er}, se se soit pas entièrement éteint sous ses successeurs, et qu'il eût encore quelques étincelles à l'avènement de Louis XIII au trône. — Il faut observer même que durant cette malheureuse époque, Catharina de Medici commença la grande galerie du Louvre, et fit construire le château des Tuileries: Charles IX, Henri III, Henri IV, continuellement tués, mais y mettre sa grand intérêt, quelques parties du Louvre et de la galerie.

Mais ce fut sous Louis XIII, que fut élevée la partie supérieure du grand pavillon du Louvre, d'après le Métrier, architecte protégé par le cardinal de Richelieu, digne cet ouvrage. On doit regretter que cet architecte ait été depuis écarté de tout plan de Louvre. Un petit peu ne sauroit apprendre ces curieuses géométriques pièces au troisième étage, ces trois frontons enlevés les uns dans les autres, la prodigieuse des ornemens, et enfin ce élève quelquefois qui couronne par-dessus l'édifice.

Les huit corniches sculptées qui ornent le pavillon du côté de la cour, ont été ornées sur les modèles faits par Scamozzi, fameux sculpteur, qui avait passé une partie de sa vie à Rome.



pour guide Voltaire qui a prisa ses merveilles auant. « Hommes, enfans, dit-il, tout étoit sans sa distinction, toutes les rurs étoient pleines de corps morts. Quelques peuples tenant un crucifix d'une main et une épée de l'autre, couraient à la tête des meurtriers, et les encourageaient, au nom de Dieu, à s'éparpiller et parents et amis.

« Le maréchal de Tournai, général et expérimenté, qui joignoit la fureur de la religion à la rage du parti, courut à cheval dans Paris, criant aux soldats : *De sang, de sang, les ennemis ont sans distinction dans le sang d'eux qui dans le sang de vous.*

« Le palais du roi fut un des principaux théâtres du carnage : ce le prince de Navarre logeoit au Louvre, et tous ses domestiques étoient prisonniers. Quelques-uns d'entre eux furent tués dans leur lit avec leurs femmes, d'autres s'enfuyaient tout nus, et étoient poursuivis par les soldats sur tous les escaliers du palais, et même jusqu'à l'attache des rocs. La jeune femme de Henri de Navarre, éveillé par cet affreux tumulte, criant pour son époux et pour elle-même, sans d'incense et à demi morte, vint brusquement de son lit pour aller au lit de son mari. A peine eut-elle ouvert la porte de sa chambre, que quelques-uns de ses domestiques présent au comble s'y réfugièrent. Les soldats entrèrent après eux, et les poursuivirent en présence de la princesse. Un d'eux qui étoit couché sous son lit, y fut tué — deux autres furent portés à coups de hallebarde à ses pieds, elle fut elle-même couverte de sang....

« Henri de Navarre fut épargné plutôt par politique que par compassion de la part de Catherine... C'étoit une violation de la soumission des protestans qui voulaient se révolter.

« Le roi lui-même (et on aurait peine à croire ce fait s'il n'étoit été prouvé dans le temps par l'aveu même de celui qui chargeoit l'arquebuse), le roi plutôt à une fenêtre du Louvre qui domoit sur le quai, tout sur les malheureux qui cherchoient à éviter la mort en s'enfuyant à la nage vers l'autre rive.

« De Thou rapporte les noms d'une partie des seigneurs parvenus de Coligny, qui furent massacrés dans cette nuit, puis il ajoute ce trait qui ne lira point sans horreur : — « A mesure qu'on tuoit ses infatigables, on jetoit leurs corps devant le Louvre sous les yeux du roi, de Catherine de Médicis et de toute la cour. Les femmes venaient en foule avec plus d'impudence encore que de curiosité, contempler les cadavres nus. On remarqua que plusieurs attachoient particulièrement les yeux sur le corps du héros de Pont, pour voir si elles y reconnoissent la cause ou les marques de l'impudence qu'on lui reprochoit ».

« Plusieurs historiens racontent que quatre jours avant cette horrible tragédie, Catherine de Médicis donna dans son château des Tuilleries une

* *Discours de Plac. Davy de L. à De Thou, liv. 11.*

possaie à leurs projets. Pourraient-ils combien elles seraient faibles à ses successeurs ?

Les protestants persécutés injustement des Français de leur nom, devinrent pour ainsi dire les ennemis-nés du gouvernement. Ils s'arrèrent surtout contre les Guises, cette maison maladroite qui s'étoit emparée inconsidérément du pouvoir depuis la fin du règne de François II jusqu'à celle de Charles IX. Leur secte parvint presque contrebalancer au nombre celle des Catholiques; ils eurent bientôt des chefs; les plus fameux furent les Condé, les Coligny, et enfin ce roi de Navarre qui fut sainte Henri IV.

Les deux partis se livrèrent plusieurs batailles. Le royaume fut ravagé par des guerres civiles. Dieu eût les Guises à la tête des catholiques; de l'autre Condé, Coligny à la tête des protestants.

Catherine de Médicis signait alors sous le nom de son fils Charles IX, jeune prince qui l'on avoit élevé dans l'art de la dissimulation, que l'on avoit habillé de beaux habits à la couronne. L'un et l'autre étoient venus demeurer au Louvre après la mort de Henri II. Ils ne voulaient plus habiter le château des Tourneilles où ce roi avoit péri d'une manière si fâcheuse. — C'est dans le Louvre que se trouva par Catherine de Médicis et son fils, le grand festin de la Saint-Barthélemi. La scène étoit fort indifférente entre Hécate et Gréoux, comme le remarque Voltaire; mais elle étoit jalouse de son autorité. Elle vouloit dans commences par dominer les protestants, ne proposant de prendre ensuite contre les Guises qui lui étoient plus qu'ennemis d'usage, des mesures ses mains trempées.

Tous les juges étant préparés, cette reine, profondément déshabillée, proposa une paix avantageuse aux protestants. Coligny fatigué de la guerre, l'accepta avec plaisir. Les chefs du parti vinrent sans défiance à la cour. Charles IX, pour leur ôter tout soupçon, donna au soir en mariage sa jeune Henri de Navarre.

Quelques jours après ce mariage, le 24 août 1572, sur il fut surpris rappeler cette fatale époque, dans la nuit du jour de la Saint-Barthélemi, le duc de S. Germain d'Anjou donna le signal du massacre de tous les protestants.

Le soir qui précéda cette nuit, Guise avoit ordonné aux compagnies bourgeoises de se reunir vers minuit à l'hôtel-de-ville, où il leur apprendroit ce qu'elles auroient à faire. Ce fut lui, en effet, qui notifia aux citoyens que l'attention de ce jour étoit que l'on se défît de tous les protestants*.

Le massacre commencé par Coligny il fut tué dans sa maison par un certain Méné, Lorrain, qui avoit été domestique chez les Guises. Son corps fut ensuite jeté dans la rue, et le jeune Henri, duc de Guise, le seul aux pieds.

Plus des formalités ont été cette nuit épouvantable, mais chassons

* De Thou, Hist. Liv. 42.

Ces nouvelles ne firent qu'exciter les Ligueurs. Dans chacune point n'arriva dans leurs yeux l'aspect des prisons qu'ils chrétiens. Un jeune frère de la même maison (Mayenne) existait encore; il se mit à leur tête. De son côté, Henri III sentit le besoin de se rapprocher de ce même Henri IV, que, d'accord avec son frère et sa mère, il avait autrefois promis de leur fillet faire assiéger le siège de Paris; mais Henri III fut possédé par un jeune moine, et Henri IV avait resté libre possesseur du royaume, s'il eût été catholique.

C'est ici qu'il faut parler de la Ligue, de cette révolution monstrueuse de rebelles que la faiblesse de Henri III, que son imprudence favorisait au commencement de son règne, qui avait pour chefs les plus dangereux ennemis de la même religion, les Guisards, mais qui leur obtinrent à peine, et qui avait souvent d'autres intentions et d'autres vues que ces catholiques. A Paris, les véritables chefs de la Ligue étoient de simples bourgeois qui avaient usurpé le pouvoir sur tout le reste des habitants. La ville avait été partagée en seize quartiers, qui avoient chacun pour maître quelque-uns de ces bourgeois. Ils se réunissoient de suite pour délibérer, exciter la populace par des sermons, des proclamations. Les moines les servaient merveilleusement par leurs sermons fanatiques, par leurs processions, etc. Le plus grand désordre régnoit dans Paris. Quelqu'un étoit suspect aux Seigneurs, pendant la vie. C'est ainsi qu'ils firent pendre le duc de Brissac, ministre qu'il fallut mettre un jeune à tout d'audace. Il en fit autre quatre; ils furent pendus par son ordre dans une salle basse du Louvre.

C'est aussi dans la grande salle de ce même palais que se tint cette redoutable assemblée que l'on appela les États de la Ligue, et qui avait été convoquée par le duc de Mayenne. Il espéroit en tirer un grand parti; mais l'Évêque qui prétendoit aussi au trône de France, fit valoir tous ses projets. L'assemblée se sépara sans avoir rien décidé d'important.

Il n'est pas de notre sujet de raconter comment, après avoir fait le siège de Paris, et après eurent les usages qui souffrirent d'une longue famine, Henri IV vint sans même paraître se convertir au catholicisme, que de continuer plus long-temps une guerre terrible, que de risquer plus long-temps l'existence de sa patrie, pour de vains mots, de vains sophismes. Il y avait bien de la philosophie dans la tête de Henri IV!

Depuis près de deux ans que la guerre civile avoit eue, la France étoit sous le sage administration de Henri, jusqu'au malheureux assassin, âgé de trente-deux ans, entré à la France le meilleur des rois. — Henri IV étoit sorti du Louvre, en carrosse, le 24 mai 1610, pour jouir du spectacle des préparatifs des fêtes qui devoient avoir lieu pour l'entrée solennelle de la reine à Paris. Plusieurs seigneurs l'accompagnoient. Le carrosse paroit

grande fête à l'occasion du mariage de Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, qu'étaient venus des millions et de belles qui y furent exécutés, *il s'en fit un ou l'on ne peut s'empêcher de qualifier le malheur qui avoit permis d'assembler les huguenots, le roi et ses frères y défendant de paroles ce que le roi de Navarre et les autres, qui étoient opposés et regardés en exil*¹. Deux de belles, on voyoit ligures, selon le goût du temps, Cupidon, Mercure, etc. à côté des saints de paradis et des diables de l'enfer des chrétiens.

«*Peut-on sans bréviair d'honneur, s'écrie Saint-Pol*», penser à une femme qui imagine, compose et prépare une fête sur le manège qu'elle doit faire quatre jours après d'une partie de la nation où elle règne² qui souvi à ses vaticans, qui joue avec le carnage, qui fait danser l'Amour et les Nymphes sur les bords d'un fleuve de sang, et qui mêle les charmes de la vengeance aux jouissances de tout mille malheurs qu'elle égare (S)³.

L'objet du massacre de la S. Barthélémy avoit été d'exterminer d'un seul coup une secte passagère; son résultat fut de rendre les protestans plus forts et plus redoutables. Ils se soulevèrent plus que jamais et que vengeance, et d'un autre côté tous les catholiques qui n'étoient pas entièrement aveuglés par le fanatisme, les plébeus, et surtout s'affaiblit les liens qui les unissoient à un gouvernement perfide et sanguinaire. Ainsi tout de mesures furent au moins inutile.

Charles IX, qui étoit d'une très-faible constitution, se survenit que de quelques années à l'arrière et raisonnable secte que nous venons d'examiner. Sa maladie fut effrayante; son sang couloit toujours en terre des pores de sa peau: on faisoit de vains efforts pour l'arrêter. Il mourut à l'âge où les autres hommes commencent pour ainsi dire à vivre, à vingt-quatre ans. Le peuple attristé, comme d'un usage, se mêla de si étrange et se précipita vers le vengeance céleste.

Henri III, qui lui succéda, trouva le royaume entre les mains des Guises et de sa mère, qui, comme nous l'avons fait remarquer, avoit pour politique de détruire toujours un parti pour l'autre. Les efforts qu'il fit pour se débarrasser de la tyrannie des Guises ne furent pas heureux: ils avoient pour eux le peuple de Paris. Il fut donc obligé de fuir, et de rassembler les états du royaume à Blois. Le duc et le cardinal de Guise eurent l'audace d'y paraître. Henri crut que pour sauver sa vie, il falloit renvoyer même à Fontenay et il fit fuir, au moins, le duc de Guise dans le château de Blois, et le lendemain son frère le cardinal.

Ainsi périrent les principaux auteurs de la S. Barthélémy, ils s'égarèrent les uns les autres. Catherine mourut avec à Blois, mais elle mourut dans son lit: Sa mort ne produisit aucune émotion.

¹ Mémoires de l'État de la France sous Charles IX, note par Saint-Pol.

² Histoire de Paris, tom. 2.



III.

Le Louvre sous Louis XIV.

LOUIS XIV est celui de tous nos rois qui a fait exécuter les plus grands travaux pour l'agrandissement et l'embellissement du Louvre. Fortes et fier, il souffrait impatiemment que la demeure des Souverains de la France ne fût pas le plus magnifique palais de l'Europe; que ce ne se fût, pour ainsi dire, qu'un projet de palais, sans cesse de matériaux, de dimensions, de maisons particulières, inégales, entassées sans ordre et sans goût. Tel était, en effet, le Louvre à l'époque où Louis XIV commença à sentir son pouvoir, sa grandeur, à vouloir régner. Dans l'emplacement qu'occupe son superbe péristyle, étoient un jeu de paume, un hôtel, des maisons en bois, etc. On peut se faire une idée de l'aspect qu'offroient alors les environs du Louvre, par celui qu'offrent encore aujourd'hui les maisons qui occupent l'espace compris entre la rue du Cloq et la rue Froumentaux. Elles semblent être les ruines de celles que l'on détruisit à cette époque. La seule façade qui présente un coup-d'œil satisfaisant, et dont on peut jouir, est celle du pavillon qui s'étend à l'est sur le jardin dit de l'Infante.

Il est assez singulier que, dans ce temps, au lieu de chercher à achever un palais déjà vieux, et pour la construction duquel il falloit abuser tout un quartier très-peupleux, on n'eût pas eu l'idée d'enlever ailleurs, sur un plus vaste terrain, un édifice convenable à la demeure des rois. Aujourd'hui nous aurons probablement dans Paris un édifice uniforme, vaste, propre à sa destination. Des millions, au contraire, ont été dépensés pour l'achèvement du Louvre; et ce n'est encore qu'un amas de ruines.

Le premier qui, sous Louis XIV, donna un plan pour l'achèvement du Louvre, fut l'architecte Le Vau. C'étoit le surintendant des bâtimens du roi (Bourcier) qui lui avait demandé ce plan, et qui le fit adopter.

dans la rue de la Ferronnerie, alors fort étroite, lorsque Foucault (Ravallin) s'élança à Paris des jacobins, et frappa le sol de deux coups de couteau, dont un perça le côté gauche du prisonnier. On retourna un grand bâton au Louvre : on descendit Heucl dans la salle des Gardes (aujourd'hui salle de l'Antaire), où il expira sans avoir pu proférer une parole.

Des intrigues de cour succédèrent aux intrigues politiques et d'un plus grand caractère, qui, dans les règnes précédents, avaient eu les milices de la France, et entravées les guerres civiles. Il n'y eut pas moins d'intrigues, il y eut moins de calamités civiles — L'Épouse de Henri II, Marie de Médicis, repoussée jusqu'à la mort de Louis XIII, régna par les conseils de Caumont et de la fameuse Cailly, sa femme. Les grands ne purent supporter le joug de ces deux étrangères. Leur parti fut juré, et, il fut en majorité, ils méritèrent la haine générale, au moment que les couronnes dont il leur avait bien fallu se rendre capables pour succéder d'immenses richesses. Le roi avait ordonné qu'on arrêtât Condé, qui se soulevait avec le maréchal d'Ancre, Condé vint résister, et fut tué sur le pont du Louvre, pont qui n'existe plus depuis que l'on a rebâti les fauces qui entouraient cet édifice. — Quelque temps après, sa femme eut la tête tranchée par ordre du parlement.

LOUIS XIII s'habita le Louvre que pendant des intervalles assez courts. Il occupait, le plus souvent, les châteaux royaux de la capitale, Fontainebleau, St Germain, etc. — C'est à St Germain qu'il mourut, et l'on a à la tête des affaires un ministre très-adroit, Mazarin, qu'il eût dû nommer.

Pendant presque tout son règne il eut en pour ministre un homme à qui l'on peut reprocher bien des vices, mais que la Providence mandait pour lui faire savoir pour ce temps de désordre, où il fallait comprimer ces grandes familles dont les chefs avaient tous joué de grands rôles dans les guerres civiles, dissimuleres leurs vices, ces vices de l'autorité royale et même de toute autorité. Richelieu eut la gloire d'établir toutes les institutions, et c'en est assez pour que la postérité lui confère le titre de plus grand ministre qu'ait jamais eu la France.



tion. Il faut avouer que tout en admirant ce projet, les gens de l'art prétendaient qu'il étoit exécutable; que ce n'étoit qu'un bon dessin, qui sembleroit uniquement fait pour étonner, pour flatter les yeux, mais qui ne pourroit soutenir l'examen. C'est souvent par une semblable objection que l'on a écarté, dans les concours, les hardies conceptions du génie.

Pour n'avoir rien à se reprocher dans une affaire de cette importance, Colbert résolut de procéder Paris des plus fameux architectes d'Italie, mais ce ne fut pas le dessin de Perrault qu'on leur envoya, ce fut celui de Le Vau. — Tous, pour réponse, firent parvenir des projets de leur façon, lesquels furent jugés à peu convenables, si bizarres, qu'on se songea même pas à les soumettre à un examen sérieux.

Le cavalier Bernini jadis établi dans à Rome, tant en qualité de sculpteur que d'architecte, de la plus haute réputation; et il avoit reçu des Papes toutes les récompenses honorables que l'on accordoit aux grands artistes.

Cet artiste étoit né à Naples, en 1600, d'un sculpteur qui n'étoit pas sans mérite : à peine au sortir de l'enfance, il produisit des ouvrages qui le firent distinguer. Rome lui doit plusieurs de ses plus beaux monuments; notamment, le maître-autel de l'église de St Pierre, le tabernacle, la chaire, la colonnade circulaire qui entoure la place de St Pierre, la fontaine de la place Navone, l'église de Navone des Jésuites, le musée Capoléo, etc, etc. Colbert résolut d'appeler en France un artiste si célèbre, et de lui demander un projet pour le Louvre.

On a beaucoup blâmé Colbert d'avoir cherché dans l'étranger un architecte inconnu, quand la France en possédoit plusieurs, qui depuis ont prouvé leur mérite par de très-beaux ouvrages. Mais, il faut en convenir, cet administrateur devoit être las d'avoir fait jusqu'à tant de tentatives inutiles pour obtenir un seul bon projet; il étoit bien excusable d'appeler d'une comète, qui étoit encore celle des arts et du goût, le plus célèbre des artistes du temps. — Au reste, le séjour du Bernin en France n'y fit pas inutile au progrès des arts; l'émulation de nos artistes fut violemment excitée, quand ils virent, par les honneurs qu'on lui rendoit, que le Gouvernement seroit approuver et récompenser les talents.

Ces honneurs, en effet, passèrent et peut-être furent excessifs. — Le Roi lui avoit fait lui-même une fête à Paris, et il étoit que l'ambassadeur à Rome établit une négociation en règle pour obtenir cette faveur. Cet artiste fut reçu en France comme on recevoit autrefois les Princes du sang. Des officiers envoyés par le Czar, lui apprenoient à manger sur la main; il étoit complaîsant et recevoit des présents dans toutes les villes où il passoit. Quand il approcha de Paris, on envoya au-devant de lui M. de Chaulieu, maître-d'hôtel du Roi, et qui, parce qu'il savoit l'italien, fut ordonné de l'accompagner pendant tout son séjour dans la capitale. Ce seigneur de Chaulieu, grand amateur de tabac, a laissé des Mémoires manuscrits très-curieux, dans lesquels il trace avec une grande véronce,

On travaillait à son perfection, et déjà non-seulement les fondemens de la principale façade du Louvre étaient jetés, mais une partie de cette façade s'élevait de huit à dix pieds au-dessus du sol, lorsque Guizot fut nommé Surintendant des Bâtimens du Roi. Il arriva à cette place, en 1846, avec la ferme intention de le rendre une des plus importantes du Gouvernement. Son prédécesseur Baraillon n'aurait pu en, ou voulu lui donner aucun éclat. « Il n'y avait rien de grand ni de magnifique, dit « Perrault », que Colbert ne se proposât d'exécuter ». Non-seulement il résolut d'achever le Louvre, mais, quoiqu'il n'en fût commencé et toujours même imparfait, mais il se proposa de faire élever de grands escaliers à la gloire du Roi (car on ne voyait alors qu'un homme dans le salon), tels que des arcs de triomphe, des clochers, des pyramides, des colonnades, une Lanque de parais personnaiges parviens, dans un Etat, à la tête des affaires, tout prend une nouvelle vie, tout se perfectionne. C'est ce qui arriva. Le siège de Louis tre douze une grande partie de son éclat à l'enthousiasme de Colbert pour les arts.

Le dessein de l'architecte Le Vau n'est point l'appellation de Colbert. Il trouva le projet mesquin, rebattu : il ne pouvait se faire, en rien au delà de grandeur et de magnificence. Cependant, en prenant administration ne voulait point y renoncer sans avoir bien réfléchi, composé, et pour la première fois s'établit un véritable concours pour l'élevation d'un monument public.

Le modèle en bois du projet de Le Vau fut exposé en public, et les architectes furent invités à en dire leur avis, et même à en proposer d'autres. Il parut plusieurs mémoires contre ce projet ; personne ne chercha à le défendre : ce qui ne doit pas étonner, puisque tout le monde savait que le Surintendant ne l'approuveroit pas. Dans ce concours, on vit paraître un assez grand nombre de projets, qui tous en cela ont été conçus par les plus fameux architectes. Mais on en rendra un dont personne ne soupçonnoit l'auteur, et qui, comme l'autre Perrault, fut généralement reconnu beau et magnifique. Il étoit de Claude Perrault, médecin. C'est, à quelques changements près, celui qui long-temps après a été adopté. On n'a point été point fait avec attention à ce que dit Charles Perrault, dans ses Mémoires au sujet de ce projet de son frère : « Le pensée du péristyle, d'abord, est de « moi, et l'ayant communiqué à mon frère, il l'approuva et la mit dans « son dessein, avec un embellissement nécessaire ». Il étoit de lui qu'il ne faut pas attribuer au médecin tout toute la gloire d'être l'auteur de la célèbre façade du Louvre, que son frère le bel-esprit a le droit d'en revendiquer une part.

Malgré l'appellation presque universelle qu'on a regardé projet de Claude Perrault, Colbert ne voulait point passer sur lui d'en ordonner l'exécution.

¹ Mémoires de Charles Perrault, liv. 1, pag. 40.

Mais, et c'est ce qui est atteint par ses conversations les plus familières, que M. de Chauldon peuroit le peindre de regarder et d'œuvre chaque jour, ses jugemens sur les mérites des arts, sur les études auxquelles doivent se livrer les artistes, les procédés qu'ils doivent de préférence employer, etc. etc. peuroient qu'il avoit profondément médité sur les beaux arts, et qu'il avoit adopté les meilleurs principes, des principes que l'on ne desavoueroit point de nos jours. Dans un trop grand nombre de ses ouvrages, il est vrai, sur-tout dans ses sculptures, il paroît s'être éloigné souvent des maximes qu'il professoit; mais combien ne voit-on pas d'hommes de lettres et d'artistes qui, dans l'exécution, sont également en contradiction avec la théorie qu'ils se sont faite? Les statues du Bernin, par exemple, ont des poses recherchées, sont d'un style maniéré, précieuses, qui ne rappellent point l'austérité, et cependant il étoit sans cesse les artistes, et les regardoit comme les maîtres de toute science et de tout art.

Parmi les maîtres du Bernin, il faut mettre un premier rang le peintre de Rome, qui regnoit en souverain sur les arts. C'étoit un rival qu'il voyoit dans cet étranger, appelé avec tant d'éclat et à si grands frais, et que l'on pouvoit de faire pour toujours en France. Il paroît qu'il se agit avec lui à-peu-près comme avec le Pezanne. Il chercha à l'éloigner à force de dégoûts, de calomnies. Peut-être eut-il un effet, mais au moins il étoit de croire, que le Bernin avoit passé désavantageusement de ses productions; et, par-là, il eût au moins eu quelque succès lui. Mais M. de Chauldon affirme que jamais le Bernin ne disputa le talent de le Brun; qu'à la vérité il lui auroit souvent de s'exprimer aucune opinion sur ses tableaux après les avoir examinés long-temps, tandis qu'il s'entroit sur le moindre production du Pezanne. C'est seroit une nouvelle preuve du goût pur et vrai de ce grand artiste. Peuroit-il admettre le fameux *enfer*, chef-d'œuvre de le Brun, ses conceptions si élégantes de la belle simplicité antique? peuroit-il ne pas craindre qu'il ne donât une fautive direction à l'École française? Le parti de le Brun, et peut-être l'artiste lui-même, porte des plaintes jusqu'aux oreilles de Louis XIV. Le Bernin en fut informé, et sans doute sentit l'impossibilité de se faire dans ce pays de cabales et d'intrigues. Dans les premiers mois qu'il séjourna en France, il devoit souvent : *J'ai un grand ennemi dans ce pays; c'est la haute opinion qu'on a de moi. Il est tout lieu de s'appercevoir dans le suite que le succès des artistes naissent, leur jalousie, les envieux pour le moins ontent que la réputation colossale qu'on lui avoit faite avant son arrivée.*

Cependant il se fit de remplir l'objet pour lequel il avoit été appelé en France. Il travailla avec ardeur à un nouveau plan du Louvre. Un dessinateur nommé *Mathias*, qu'il avoit amené de Rome, le secondoit dans ses travaux. C'étoit lui qui prenait les mesures et les alignemens, captoit une partie des dessins, etc. Ce Mathias s'apperceut facilement, et peuroit que Le Van s'étoit trompé dans les alignemens qu'il avoit pris.

teux Français du Berry tant qu'il resta à Paris, et dans les détails les plus piquans sur l'empire de corruption qui s'éleva contre lui, dès les premiers jours de son arrivée. C'est de ce moment que nous prendrons un grand plaisir, tout ce qui nous sera à dire sur le Berry, les Perault, sur Mansard, le Berry, et autres artistes de ce temps, sur ces arts et leur à l'honneur de Louvre.

Voici le portrait du cavalier *Berain* (c'était le titre qu'on lui donnait en France, on traduisait exactement celui qu'il portait en Italie : *il cavaliere Berain*) ; ce portrait est tracé de la main de l'homme qui le dessinait dans toutes les occasions, qui le colorait même, celui de la main de *Charles Perault*.

— Il avait une taille un peu au-dessus de la moyenne, bonne mine, un air hardi sans être franc et sa bonne réputation lui donnait encore beaucoup de confiance. Il avait l'esprit vif et brillant, et un grand talent pour se faire valoir ; mais parlait, tout plein de sentimens, de paraboles, d'hyperboles et de bons mots, dont il abusait dans la plupart de ses réponses. Il était fort bon sculpteur, quoiqu'il ait fait une statue de *Roi* fort médiocre, et si peu digne du Prince qu'elle représentait, que le *Roi* lui a fait remettre une tête antique. C'était un excellent architecte, quoiqu'il n'eût guère travaillé de ce côté. Il ne voyait et ne priait guère que les hommes et les ouvrages de son pays. Il était souvent *Michel-Ange*, et on l'appelait presque toujours dans *Sienne* *Berain* et *Michel-Ange* *Berainois*.

Ce portrait est assez exact, il a un grand rapport avec celui qu'on a fait M. de *Chauteau* dans ses *Mémoires* antérieurs. Cependant on distingue facilement dans le portrait donné par *Perault*, les traces de ces préoccupations, de cette haute estime, dans le *Berain* conseil les tristes fruits, comme on le verra bientôt. Car le *Berain*, comme aux architectes que la France avait perdus jusqu'à cette époque, ne parvint être qualifié de excellent. Et si s'y avait eu rien d'éminent s'il eût vécu, autres avec exception, les hommes et les ouvrages de son pays : quel pays pouvait alors disputer à l'Italie sa supériorité dans les beaux-arts ! Mais la vérité est que le *Berain* se contentait avec prudence et politique. Il donna des éloges à tout ce qui lui passa en revue, et se fit le plus souvent sur les autres et sur les arts dans lesquels il trouvait des défauts. Mais il est possible que d'abord il ait senti de la jalousie à cause de la faveur dont il jouit près de la Cour, et qu'en outre ses confrères aient disputé aux Français, et par là ridiculiser tout ce qui n'est pas dans leurs usages. Or, la passionne française, l'ambassadeur avec lequel le cavalier parlait des arts, et peut-être de son ouvrage et de lui-même, aurait par conséquent été Français de temps de Louis XIV. C'est peut-être ce qui ne fut pas très-difficile car certains, de donner à un artiste d'un grand mérite, la réputation d'un étranger.

du grand et du beau; il lui reprochoit sans cesse de concevoir des plans trop vagues, trop vagues. Un jour qu'il s'étoit rendu avec le Bernin à Saint-Denis, et qu'il le consultoit sur les moyens d'embellir au lieu de la sépulture des rois, l'artiste, se laissant aller à son enthousiasme, fit le croquis d'un projet d'église digne de l'objet auquel il étoit destiné. Mais ce plan ne fut point approuvé par le ministre, parce qu'il le trouva trop magnifique, et que d'ailleurs dans ce plan les voûtes étoient un peu trop élevées de l'axe de l'axe au point de vue. Ce trait indique avec quelle étoit la manière de voir du grand Colbert dans les beaux-arts.

Tant que le Bernin fut en France, Perrault intrigua secrettement pour faire rejeter le dessin de Le Vau, qui pourtant avoit été adopté; il se montra, dans les conseils, de ce dessin, il fit plus, il présenta à Colbert (et c'est lui, Perrault, qui nous l'apprend dans ses *Mémoires*), un rapport dans lequel il détaillait très au long les défauts ou vices ou précédés du projet du cavalier Bernin. Quand cet artiste étranger se fut plus à Paris, Perrault eut beaucoup moins de peine à le perdre tout-à-fait dans l'esprit de Colbert. Le modèle en bois du projet de Bernin venoit d'être achevé; Colbert parvint à le faire voir au Roi, en ayant soin de le dépeindre en un mauvais lieu. Il lui présenta ensuite deux autres projets, l'un de Le Vau, l'autre de Claude Perrault. Le Roi lui ayant demandé lequel il préféroit, l'autre ministre parut pencher pour celui de Le Vau, attendu qu'il entraîneroit moins de dépenses. C'étoit, pour ainsi dire, forcer le Roi à choisir l'autre. C'est ce qui arriva. Ainsi se termina la longue amorce de Perrault. Elle eut tout le succès qu'il pouvoit desirer.

Deux ans après, afin d'atténuer les reproches que l'on se croiroit fondé à faire aux Perrault, que le dessin du cavalier Bernin, quoiqu'il fût grand et magnifique, présentoit de très-grands défauts. Écoutez, à ce sujet, les maîtres de l'art :

« Le projet du Bernin pour la façade du Louvre est mal conçu. Un
 « genre aussi vil et aussi prompt n'est ni susceptible d'étaler les détails;
 « ni ne s'étoit appliqué qu'à faire de grandes salles de commodité et de
 « beauté, sans se mettre en peine des commodités et des distributions de
 « logement nécessaires. Son architecture offre plusieurs défauts; l'ordre est
 « gigantesque, les colonnes sont petites, les colonnes sont inégalement
 « espacées, l'entablement est pesant, et la balustrade à peu de support
 « avec lui. On ne peut approuver les proportions des trois portes en plein
 « cintre, surtout d'entre en plein. Quelle monstruosité dans les petits trian-
 « gles circulaires qui couronnent les croisées du premier étage, et les
 « triangulaires qu'on voit sur celles du second! Enfin, une distance immense
 « sépare cet des deux rangs d'ouvertures... »

* Mémoires manuscrits de M. de Choiseul.

** *Des beaux-arts de France*, tom. 1. Vie de Bernin.

Il le fit élever, et ce qui agit encore le cabale des artistes français.

Lorsque les Statues du Louvre furent achevées, de l'avis général on fit avec beaucoup de solennité. On reprit de toute la Cour les plus grands éloges. Le Roi voulut lui-même poser la première pierre de l'édifice. Cette cérémonie se fit avec éclat le 17 octobre 1666. La médaille qui fut mise dans cette première pierre était d'or et de la valeur de sept écus. Elle représentait d'un côté la tête de Louis XIV, et de l'autre le fronton du temple de Rome, avec ces paroles : *Majestas et avaritia imperii Gallici avaros*. La médaille était du calibre Varin, et l'inscription de Chapelain.

Le Bernin, pendant son séjour à Paris, ne s'occupait pas seulement du Louvre, il travailla aussi le buste du Roi. Il travailla d'abord sur le marbre, et sans avoir fait de modèle en terre, comme l'usage des autres sculpteurs. Cette manière d'opérer prouve un assez bon grand talent et de la hardiesse, et il est sûr qu'on doit trouver quelques choses de plus fier, de plus original dans les ouvrages faits sans modèles. Cependant le buste de Louis XIV, quoiqu'il eût eu une grande réputation, n'est pas le meilleur qui soit sorti du dessin du Bernin. Le Roi qui n'avoit point encore ce caractère inquiet et mesuré qui rendit si triste le séjour de la Cour dans les dernières années de sa vie, sembloit prendre plaisir à venir poser dans l'atelier du Bernin. Il est vrai que dans ses séances il étoit toujours accompagné de courtisans les plus spirituels, qui l'amusent par leurs railleries ou par leurs louanges. Presque toujours aussi on y faisoit des vers français et italiens en l'honneur du monarque ou de l'artiste.

Le dessin du Louvre par le Bernin ayant été adopté, et la première pierre de l'édifice posée, il n'étoit personne sans doute qui ne pensât que l'entreprise ne durât éternelle. Mais, soit qu'il s'appuyât que Colbert étoit parvenu à son but, soit que naturellement, comme il le sentoit, il ne pût se résoudre à passer l'Ever en France, le Bernin voulut retourner à Rome, et laisser le champ libre à ses successeurs. Le Roi qui parut toujours conserver de l'affection pour lui, le traita magnifiquement son départ. La veille même, le Bernin avoit deux louis d'or en trois sacs, avec un brevet de six cent livres de pension par an, et un de sept livres pour son fils. Ce fut Charles Perrault lui-même qui lui porta l'argent et les brevets.

Jamais griefs ne furent ni opposés que ceux du Bernin et de Colbert. L'artiste étoit en effet, gigantesque, enragé dans ses conceptions; le ministre étoit froid, prudent, compassé. Ainsi le premier parloit-il souvent de l'autre avec une espèce de dédain. Il seroit possible, au reste, que Colbert n'eût pas été des plus beaux-arts au goût très-étroit, ni des connaissances profondes; ce qui se lui étoit plus de service transmettent qu'il a mérité dans les autres parties de l'administration. Dans toutes ses relations avec le Bernin, le ministre paroit s'être en qu'impassiblement le sentiment

* Mémoires de Perrault, tom. II, pag. 111.

diement; qu'il ne figurait pas; que plus d'une fois il témoignait au honte et même un grand mépris à Charles Perrault, le premier architecte de Colbert. Un jour, entre autres, que ce Perrault examinait ses dessins du Louvre, et faisait quelques observations à un élève qui les copiait, le Bernin entra dans une si grande colère, que peu s'en fallut qu'il ne chassât Perrault de son atelier. C'est Perrault lui-même qui nous a conservé ce trait dans ses Mémoires, et M. de Charlevoix l'a inséré aussi dans le monument que nous avons déjà cité. — Le Bernin Peût-il ainsi insulter s'il eût estimé et vu le talent de son frère, s'il eût reconnu la supériorité de ses projets sur les siens?

Pouvait-il même à l'insu de ce fameux projet de Claude Perrault, dont l'exécution éprouva tant d'obstacles.



La façade orientale ou colonnade consiste en trois avant-corps, mais

entrées par deux portiques. Elle a 178 mètres de longueur (87 toises et demie). Sa principale porte est dans l'avant-corps du milieu. Les portiques

Paris, dans ses *Mémoires sur l'architecture*, porte à-peu près le même jugement de ce projet. Presque tous les artistes qui en ont puëssé semblent se tenir dans cette opinion, que c'est une composition médiocre. Peut-être aujourd'hui que le goût en architecture a changé, ou le jugement plus favorablement. — Au reste, on peut prendre une idée de ce dessin du Louvre dans Blondel, ou en le trouvera grand.

Cependant le projet de Bernin ne fut pas rejeté en entier. Il fut décidé que l'on conserveroit les maçonneries dont il avoit donné les dessins pour la grande place en face du Louvre. Ses ornemens avoient été portés jusqu'à l'alignement du Pont-Neuf, et finissoient de grille de fer interrompues par des groupes de figures posés sur des piédestaux. De milieu de cette place s'élevroit une statue d'homme de tout pied de haut, d'ordonné de bronze et de deux mètres. Un immense bassin de quatre à cinq pieds de hauteur, seroit au-dessus de deux arcs pour la distribuer dans le sillon. L'ouvrage seroit être terminé par une figure gigantesque du Roi. Les galeries seroient en construction avec les productions des arts, remplis de statues. Non de ce projet, dont l'idée est vraiment digne de son auteur¹⁷.

Ainsi le voyage et dispendieux de Bernin en France n'eut aucun résultat vraiment remarquable. Et pour les sommes énormes qu'on lui donna, on n'eut de lui qu'un projet qui ne fut pas exécuté, et un bassin qui fut seulement critiqué. Il est vrai qu'il envoya ensuite de Rome une statue du Roi, qui, comme nous l'avons dit, fut trouvée au-dessous de médiocrité. — Peut-être la plainte qui le plaignoit dès le moment de son arrivée jusqu'à son départ, étoit-elle son génie, les autres sans partie de cette statue sans laquelle on ne conçoit rien de grand, de noble, de sublime. Une critique injuste fit-elle le talent? Il veut être pendant sa vie les spectacles, les productions de l'étranger et ceux de son pays, après sa mort, les éloges de la postérité.

Valtata s'est bien occupé lorsqu'il a dit, tant en prose qu'en vers, que le Bernin, à son arrivée à Paris, fut très-égaré de voir le dessin de la façade du Louvre par Claude Perrault; et qu'il s'écria¹⁸. Nous ne savons où il a pu trouver une telle anecdote, mais tous les écrivains des contemporains se contentent de dire que le Bernin avait du projet de Claude Perrault, et dans tous, au contraire, on voit que la famille des Perrault étoit pour lui une dangereuse concurrence, qu'elle le calomnioit, et le persécutoit sans

¹⁷ Mémoires sur les écrivains plus importants de l'architecture, par M. Bernin, tom. I, chap. 1, pag. 161.

¹⁸ Non des écrivains français. (Mém. de Bernin) pag. 161.

¹⁹ Voyez dans son *Statue de Louis XIV.*, et dans ses *Mémoires sur Bernin*. Bernin se donna courage en lui les yeux fermés.

- 1 à la mort de Colbert Bernin vint de Rome;
- 2 De Bernin fut le dessin et l'ordonné de la statue;
- 3 dit de lui, et Perrault professa d'autres idées;
- 4 Une statue à pied, ou à deux pieds;
- 5 Perrault se voyoit de l'air de l'homme.

avec plaisir de la même finitude du péristyle. Mais ce n'est pas ici le lieu d'insister dans des discussions qui ne pourraient intéresser que les gens de l'art.

On s'accorde toutefois avec universellement à M. de Sévigné en avant-coups du milieu qui interrompait la colonnade, et qui se forme deux péristyles séparés. Enfin, le monument perd la moitié de sa grandeur, de sa noblesse.

— Ce sont de ces fautes qui n'auraient jamais faites un véritable admirateur des antiques.

On trouve de plus dans ce monument quelques vices de construction. Nous n'en citons qu'un exemple.

Les pierres de toute la façade extérieure du portique et des péristyles sont jointes intérieurement par des barres et des anneaux de fer. Perrault fut obligé de recourir à ce moyen pour assurer la solidité de l'ouvrage. Ce ne fut même qu'après avoir construit un modèle en petites pierres, et même pas des très-proportions à la grandeur que devaient avoir les barres et les anneaux dans l'édifice, qu'il parvint à convaincre Colbert et les architectes qui furent consultés par ce ministre, de la possibilité de l'exécution. Mais si les architectes, si Colbert, ne procédaient effectivement qu'en vertu de ce résultat de ce procédé, les fers encastrés dans les pierres, ne furent point placés avec précaution pour être à l'abri de toute humidité : ils ne sont oxydés et se dilatent toujours de plus en plus. Les résultats se produisent dans les joints des pierres les à rompre et dévaster. Une partie des pilastres de ce fameux portique est aujourd'hui victime d'une destruction précaution. — Si un général solide eût été construit par les Grecs ou les Romains, il n'aurait eu à considérer, après mille années d'existence, que la main des Barbares.

A ces critiques, ajoutons encore celles qu'on est forcé de faire les artistes les plus impartiaux :

« Que la belle sculpture de cette colonnade, élevée, et que la justesse admirable de ses proportions ne nous éblouant pas au point d'en méconnaître les imperfections. La partie à plans-basculés est trop petite pour l'entrée d'un palais, quoique uniforme dans ses arcs de filaire. L'architrave de cette arcade interrompant mal-à-propos le niveau du péristyle ; et le soulèvement est un peu en relativement à la richesse de l'ordre qui le surmonte ».

Perrault, ainsi que tous ceux qui avant lui avaient travaillé au Louvre, ont eu projets idéologiques bien avant leur exécution. Les murs élevés dans plusieurs endroits presque à la hauteur où le toit devrait commencer ne furent point terminés, et restèrent exposés à toutes les dégradations qu'occasionnaient les pluies et les vents. Dans l'intérieur de la cour, les chapiteaux des nouvelles colonnes attendent encore le niveau des sculpteurs.

* Voyez l'ouvrage de l'Académie des Beaux-Arts, Paris, Mémoires d'Architecture, et autres.

ont composé de colonnes accouplées d'ordre corinthien, placées au premier étage. L'intérieur des portiques et les soffits sont extrêmement décorés de feuillages et d'ovesels, exécutés avec soin. La symétrie de fronts est formée de deux pièces seulement qui ont chacune 15 mètres de longueur (54 pieds), quoiqu'elles n'aient que 15 mètres d'épaisseur. On regarda alors comme un prodige l'élévation de ces masses énormes à une si grande hauteur; et la machine dont on se servit pour les y placer, a été gardée dans les Archives de Perrault.

Les travaux de cet homme célèbre ne se bornèrent pas à l'élévation de cette belle façade; il entreprit de continuer tout le Louvre, tout les faces extérieures que celles de l'intérieur de la cour, en s'écartant le moins possible du plan tracé par Pierre Lescot, dont il regardoit l'ouvrage comme un chef-d'œuvre.

On ne vit point sans étonnement que le projet d'un homme qui ne s'étoit, toute sa vie, occupé que d'études fort étrangères à l'architecture, puisqu'il étoit médecin, eût obtenu la préférence sur ceux des plus fameux artistes du temps. Mais Perrault étoit livré par goût, dès sa jeunesse, à l'étude des arts du dessin, il avoit des connaissances assez étendues dans la science des antiquités, et c'est à lui que nous devons la première traduction française de Vitruve. Il est vrai de dire qu'il n'a pas toujours parfaitement suivi le sens de son original, et il n'y a rien d'étonnant, parce qu'il est presque impossible de se faire une idée exacte des monuments décrits par cet ancien auteur, si l'on n'a long-temps observé et étudié les ruines de ces monuments. Or, Perrault n'avoit jamais voyagé en Grèce ni en Italie (5).

Ne craignons point d'avancer que la façade du Louvre de Perrault a plus de réputation qu'elle n'en mérite en effet; elle est imposante, majestueuse; mais elle n'a rien de ces beautés dont on trouve le modèle chez les anciens. Ce n'est qu'une décoration théâtrale, sans liaison entre ses parties, ni avec l'édifice qu'elle se veut qu'à masquer. Enfin, elle paroit construite uniquement pour étonner les yeux. Les monuments des Grecs satisfaisoient toujours les yeux, le goût et le raison.

On a essayé d'accuser Perrault de ce qu'il veut employer des colonnes accouplées dans cette façade (on sait que l'on trouve à peine un exemple de ces colonnes accouplées chez les anciens). L'imagination, a-t-on dit, est parvenue lorsqu'elle a des résultats avantageux; or, on ne peut dire qu'en se servant de colonnes accouplées, l'artiste ne se soit procuré le moyen de tenir les colonnes elles-mêmes très-larges. des colonnes solitaires auroient dû avoir un diamètre bien plus grand, ce qui auroit rendu le portique plus étroit et auroit été à l'éligance de l'ensemble. — Ces raisonnemens n'ont aucune solidité, et n'ont pu être faits que dans un temps où l'on ignoroit les véritables principes de l'architecture. Il ne seroit pas difficile de démontrer qu'une des colonnes solitaires, même d'un diamètre égal à celle qu'il a employée, Perrault eût dû en avoir plus de solidité à son monument,



IV.

État actuel du Louvre. — Nouveaux projets pour son achèvement.

DANS un temps très-approché de celui où nous vivons, la demeure des rois, le Louvre, devint un asyle pour les artistes. Des Peintres distingués obtinrent, soit des Gouverneurs du Louvre, soit des Surintendans des bâtimens royaux, l'autorisation d'établir des ateliers dans les salles isolées de ce palais. De pareilles fermes s'étoient accordées d'abord que pour un temps, que pour exécuter, par exemple, des tableaux destinés par le Gouvernement ; bientôt on les obtint pour la vie entière ; et ce ne fut plus des ateliers seulement qu'on y donna ; on se fatigua, dans les longues et vastes galeries, de véritables appartemens. Comme s'étoit un honneur d'habiter le Louvre, les demandes de logement dans ce palais se multiplièrent tous les jours. L'antiquité, qui ne vouloit d'abord les écoles qu'en talent, fut souvent obligée de céder à l'importance ou à de puissantes recommandations. On vit aussi des hommes, qui n'auroient d'autres talens à faire valoir que l'avantage d'occuper à la Cour quelque place inutile, et dans ces logemens qui sembloient avoir été d'abord uniquement destinés à ceux qui résoloient le premier rang dans les arts ; enfin, le Louvre se remplit insensiblement d'artistes de toute espèce, de quelques hommes de lettres et de musiciens. Une ville entière fut construite dans ses galeries, qui étroites, coupées par des constructions de tout genre, s'offroient bientôt plus que d'obscur et tortueux corridors, dans lesquels il seroit fallu le fil d'Ariadne pour se pas s'y égarer.

Cependant on y donna toujours quelques établissemens publics, tels que l'Académie française, celle des Sciences, celle des Inscriptions, et même celles de Peinture et d'Architecture. Ces corps y tenoient leurs séances particulières et publiques ; et c'est ce qui a conservé dans le Louvre quelques

On regrette de ne pas être au moins entièrement liée cette façade du sud qui regarde la rivière. Elle a été élevée jusqu'à la dernière corniche, et cache toute la façade construite par Le Vau, que l'on voit encore à quelques toises derrière la nouvelle. Les artistes d'un goût délicat préfèrent cette ancienne façade. L'axe et l'autre sont également restés dans l'abandon jusqu'à nos jours, d'estimables pendant près d'un siècle.

Versailles fut bâti, les rois s'y firent. Le Louvre ne dut plus servir de demeure à nos rois, et bientôt ce ne fut qu'un de ces monuments que l'on ne détruit pas par respect pour leur existence, mais que l'on ne songe pas même à conserver.



Vue de la façade du Louvre.

surveillaient dans ce trop vaste local! etc. etc. — Telles sont les principales objections que l'on a faites contre le projet de translation de la Bibliothèque dans le Louvre, et l'on proposait d'y transporter plutôt le Conservatoire des Musées, établis dans trois-salons, qui se trouvent place aux de la partie de la ville la plus habitée (aujourd'hui) dans ce palais, on aurait pu le visiter avec plus fréquemment, et y faire des connaissances utiles. Le Musée central des Arts occupait déjà une partie du Louvre, si l'on n'en dépose dans l'autre tous les instrumens qui servent aux arts et métiers, on en tirerait même, dans le même local, les produits du génie de l'homme dans tous les genres, dans les beaux-arts comme dans les arts industriels.

Mais il faut convenir, d'un autre côté, que la réunion des productions des lettres et des beaux-arts dans un même palais, n'offrira pas moins d'intérêt et de charme; qu'il sera utilement pour tout homme instruit, après avoir admiré l'Apollon, le Venus, le Laocoon, et après avoir long-temps regardé ses yeux des merveilles de la peinture dans les trois principales écoles, d'être occupé son esprit, soit de l'étude des sciences et de l'histoire, soit des autres parties fictives de la poésie.

Les musées particuliers de ce magnifique Musée, en sont réunis et les plus sublimes productions de la sculpture antique, immortels trophées de nos victoires, et les chefs-d'œuvre de la peinture dans tous les genres; nous dirons l'ordre dans lequel sont rangés ces inappréciables collections, dans des salles et galeries construites autrefois pour un tout autre usage, si notre projet n'eût pas d'un donner ailleurs une description complète et détaillée. Statues, bas-reliefs, tableaux d'histoire, de paysage, de genre, il entre dans notre plan de tout genre, de tout dénom et explique. Nous nous contenterons d'observer que, dans ce moment, le Musée Napoléon, ou des Antiques, occupe le rez-de-chaussée du pavillon de commerce la grande galerie qui joint le Louvre aux Tuileries, et au premier étage de laquelle sont placées les collections de tableaux de toutes les écoles. Les salles du Musée Napoléon ont été réunies avec goût par le sr. Raymond, architecte. Les statues et bas-reliefs y paraissent un peu étouffés, mais c'est faute d'espace. Lorsque l'on pourra s'étendre du côté du Louvre, elles seront placées avec plus d'ordre et plus convenablement. Tout le rez-de-chaussée de la façade du Louvre sur la rivière est destiné à recevoir ces musées, et ceux que l'on pourra encore se procurer par la suite. Jamais local ne fut mieux disposé pour former un Musée. Le soleil du midi éclaire d'un côté de l'autre, on aura vue sur la grande cour du Louvre, qui, si les projets sont exécutés, présentera elle-même une immense collection de monuments de la sculpture moderne. Peut-être sera promptement parvenu au Gouvernement de s'occuper avec activité de ces magnifiques plans!

Il paraît que, même lorsque la Bibliothèque sera placée dans le Louvre, l'Institut national continuera d'y tenir ses séances. On dispose dans ce moment une salle pour les séances publiques, qui sera moins intéressante

grandes et belles salles, qui, sans être hautes et vides vagues, seraient été divisées en logemens particuliers, et, par un résultat nécessaire, presque entièrement détruites.

La révolution arriva. Les artistes de tout genre, de tout mérite, prétendirent avoir droit d'être aussi logés dans le Louvre. Les maîtres de ce temps, Robins, Tardieu, traînaient tout sans d'être dénommés, y plaçaient presque tous ceux qui demandaient avec impudence, sans sur-tout que les méritassent. En moins de deux ou trois années, le nombre des logemens construits dans l'austérité du Louvre fut presque double, et si l'on omet d'en accorder, s'est qu'il n'y eut plus aucun moyen d'en fabriquer de nouveaux. Il ne faudroit pas croire pourtant qu'aucun des artistes qui obtinrent alors cette récompense nationale, n'en eût dignes; il y en eut beaucoup que leurs talens étonnans et reconnus auroient dû y faire admettre depuis long-temps, et que l'intrigue seule et la jalousie en eussent eûtées.

Quelques années après, lorsque le nouveau Gouvernement de la France se fut constitué, et que la paix, tant dans l'intérieur qu'avec les puissances étrangères, eut permis de s'occuper de l'amélioration des établissemens consacrés aux lettres et aux arts, on songea à placer la Bibliothèque nationale dans un bâtiment où elle ne fût pas exposée au danger d'un incendie. D'ailleurs, l'idée que'elle occupé aujourd'hui est menacé d'une ruine prochaine; chaque jour on y remarque de nouvelles dégradations, auxquelles l'art des architectes ne peut que difficilement remédier. On chercha vainement un palais qui pût contenir cette immense collection de livres; on n'en trouva nulle part de plus convenable que le Louvre. Il fut donc décidé qu'on y feroit, sans délai, toutes les dispositions que nécessiteroit cette destination nouvelle. Le 3 fructidor de l'an vii, un arrêté du Gouvernement enjoignit à tous les artistes qui occupoient ce palais, de s'évacuer dans quelques jours. On en plaça une partie dans le palais de la ci-devant Sorbonne, qui fut le nom de *Maison des Artistes*; ceux qui n'ont pu être replacés ailleurs, jouissent d'une pension ou indemnité du logement qu'ils ont perdu.

Le projet de mettre la Bibliothèque nationale dans le Louvre n'a pas été goûté de tout le monde. On eût désiré que le Gouvernement fit élever construire un édifice destiné pour recevoir la plus rare, la plus nombreuse, la plus complète collection de livres, manuscrits, médailles, etc. qui existe en Europe. On posséde des plans de bibliothèques publiques très-ingénieuses, qui attendent l'exécution. Les sommes que l'on consacreroit, disoit-on, pour reparer un vieux bâtiment et pour le terminer, auroient suffi, et au-delà, à la construction de la plus vaste et de la plus belle des bibliothèques projectées. D'ailleurs, ajoutoit-on, l'air humide des bords de la rivière ne nuira-t-il point aux livres et manuscrits? Enfin, dans ces langues et étroites galeries, où un public nombreux se réunira plutôt pour voir et se promener que pour lire, sera-t-il possible d'exercer le silence si nécessaire à ceux qui voudront réellement étudier? Et combien ne faudroit-il point multiplier les

« La question relative à l'achèvement du Louvre, au sujet de discussions que pose et qui concernent la décoration de la voûte.

« Ce qui nous doute y a donné lieu, est son état actuel : une partie a été élevée et décorée d'après les dessins de Perrault, et par les habiles artistes qui ont répondu, l'autre doit son exécution à Perrault, et aux architectes qui lui succédèrent.

« Pour décider à laquelle des deux parties il faut accorder la préférence, il n'auffait d'observer que la première se rapporte au bon siècle des Médicis, et que l'autre a été à la vérité commencée sous Louis XIV, mais continuée pendant la décadence des arts, qui fut la suite de son règne;

« En fin, que l'un présente des bas-reliefs admirables, reconnus par nous du dessin des Jean Gouyon, des Paul Poivre, des Germain Pilon; et que la dernière n'offre dans sa décoration que des ornemens ou discours informes et sans goût.

« Quoi qu'il en soit, il faut discuter et non trancher la question, et la considérer sous les différens rapports de l'ART, des convenances, et de la gloire des arts.

« 1°. Sous le rapport de l'ART.

« Cette règle générale nous appartenait à l'architecture qu'un autre art et à la poésie. Cependant il est des cas où elle doit être observée, c'est par exemple dans les momens historiques ou d'édifice, et dans les édifices publics du premier ordre; tel est celui dont nous nous occupons.

« Qu'il soit considéré comme palais ou comme Musée, il sera toujours constant que le premier étage doit être principal, et qu'il ne peut être comparé remarquablement qu'avec le second-étage qui doit avoir une hauteur proportionnée à l'étendue des galeries, des salles et des vestibules, qui courent essentiellement dans sa distribution.

« Mais on n'en peut pas conclure qu'il soit possible de construire un semblable édifice par un troisième étage égal en hauteur à chacun des deux autres, sans que cet échafaudage ne détruise toute la beauté de l'étage principal, et ne rompe ainsi la loi de l'unité.

« Ainsi l'édifice, d'après le projet de Perrault a fait suspendre la construction, et a été selon les règles de l'art; et la partie élevée par lui, contraire à ces mêmes règles.

« 2°. Sous le rapport des convenances.

« Dans un palais c'est une circonstance, mais dans, que de pouvoir distinguer à son aspect seul, les parties qui doivent être prédominantes, et reconnaître ainsi la destination de toutes.

« Ainsi élever un étage égal en hauteur à celui qui tient dans la distribution la place principale, n'est-ce pas confondre les choses et donner aux convenances

« Une autre circonstance que se offre point en le bon siècle des Médicis que la Commission nommée par Perrault, des plans du Louvre, a présenté au Gouvernement. Pour se décider après avoir dit des choses qui y ont été faites.

que le temps sans autre consécration aujourd'hui à cet usage, et dans laquelle les objets ne peuvent se faire entendre que de deux tiers au plus de l'ensemble. L'Institut y conservera sans doute aussi sa bibliothèque particulière, elle y est placée depuis cinq ans au moins. On croit que l'on y laissera de plus une très-belle collection d'instruments de physique et de chimie, qui a été donnée, en 1792, à la nation, par le cit. Charles, physicien célèbre: déposée dans le Louvre à cette époque, elle y est restée sous la garde du directeur; mais elle vient d'être mise, dans ces derniers temps, à la disposition de l'Institut.

Les travaux pour l'achèvement du Louvre et le placement de la Bibliothèque nationale sont maintenant de plus en plus d'un an, et tout annonce qu'ils vont être continués encore au moment où nous écrivons. La courbe de la façade du côté de la rivière avait été dégradée par le temps, et d'ailleurs n'aurait jamais été entièrement finie; on en pourra enlever un peu.

Il était plus difficile de commencer les travaux dans l'intérieur de la cour. Suivre-t-on l'ancien plan du Louvre? Adoptera-t-on les changements faits successivement à ce plan par les architectes qui ont entrepris les trois autres étages plus modernes de cette cour, c'est-à-dire par Perron, Gabriel, etc? Le Gouvernement n'a point voulu décider lui-même ces questions: une commission d'artistes de l'Institut, et plusieurs autres académiciens célèbres ont été nommés, et on leur a proposé les deux précédentes questions. Nous ne pouvons nous empêcher d'insérer au rapport de la commission d'artistes tout ce que nous venons de parler. Ce rapport, en résumé, la plupart des observations que nous avons faites sur le Louvre, dans une note écrite, à nos collègues, de ce qui va être exécuté pour son embellissement et son achèvement, nous en sera encore l'ouvrage de plusieurs années.



Figures de la salle de la Cour



12

V.

Les environs du Louvre.

Les environs des fortresses, des châteaux, des églises, quand même ces édifices auraient d'abord été bâtis au milieu des déserts, ne tardent pas à devenir l'asile d'une population nombreuse. Pris de ces énormes masses, venant s'appuyer, se presser les humbles masses d'une foule de malheureux sortis. Dans les temps de trouble, ou lorsqu'une nation est à demi civilisée, les hommes se réunissent, s'accablent près des demeures de leurs chefs, de ceux qui par le hasard, par le temps ou par leur génie, se sont acquis une réputation de force et de puissance. Les plus grandes villes doivent leur origine au château d'un seigneur.

On bâtit dans les environs du Louvre quelques maisons, elles étaient comme dispersées dans la plaine, puis des chapelles, une église. Ce fut bientôt un village près de Paris. Le village se grossit, des maisons placées sur la route, firent la première chaîne qui unit le village à la cité; les maisons d'abord isolées se rapprochèrent, se touchèrent, le Louvre se trouva dans les faubourgs de Paris, ensuite la citadelle de la ville fut transportée un peu au-delà du château, qui devint un palais lorsqu'il ne fut plus dans la campagne; cette citadelle fut ensuite de plus en plus renforcée, et aujourd'hui elle est bien plus loin du Louvre, que ce château ne l'était autrefois de l'ancienne cité.

Parcourez le quartier du Louvre. Plusieurs des noms rappellent des événements dignes ou importants; leur nom même n'est pas quelquefois sans intérêt pour l'histoire.

Si l'on se croit les historiens les plus accrédités de l'histoire de Paris, le *Quai de J. Beule*, si voisin du Louvre, tire son nom d'une des plus anciennes écoles de Paris. Elle dépendait sans doute de l'église de *Sœur-Germaine-Lafarvacre*, qui étoit romane.

une importance dégradée et qu'ils n'ont pu atteindre autre à cette harmonie de masses, et au caractère qui dans les édifices doit être principalement de l'abstraction de toutes les convenances ?

« Continuer la cour du Louvre sur les desirs de Perrault, de Gabriel, etc. ce serait se refuser à la raison, et faire de cette cour un lieu triste, obscur et monotone dans sa décoration.

« Un seul motif procurera maintenant qu'il sera glorieux pour les arts de continuer l'atrium ainsi qu'il fut commencé dans l'organe.

« Cet atrium existe dans une moitié de la cour : un quart est sculpté, et l'on y admet de véritables chefs-d'œuvre, qu'il serait déshonorant de détruire ; ce qui ne manquerait pas d'être fait si l'on voulait y substituer l'ordre composite commencé dans l'autre côté de la cour, ses mauvais croquis, ses marches, cette son insignifiante décoration.

« Ces deux au contraire ne devraient pas appartenir au Gouvernement qui ordonne la continuation des bas-reliefs de Jean Goussier.

« Ce serait une erreur de donner un seul moment de talent, de génie de nos artistes. Il faut donc nos palais, une part pour la sculpture, la peinture et la stuc : mais surtout s'attendre que de grands travaux, s'en à distance les monuments qu'ils sont appelés. Leur langage noble et sévère commande l'admiration et le respect. Qu'ils achèvent la cour du Louvre, et cette merveille de nos jours passera en ce gloire à la postérité ».



qu'elle s'écriait : qu'on m'ôte de cette maison, j'ai tant expié mes crimes. (*Sur les Mémoires de Bully*.) On l'empêcha d'être elle ou son mal endormie avec des cris et des menaces si violentes, qu'on ne pouvait regarder sans effroi, cette tête si belle quelques heures auparavant ; elle eût été le samedi vers les sept heures du matin, au Louvre et son trouva son cadavre mort. Henri IV fit prendre le cadavre à Isabelle Coët, et le porta la première semaine au violon, et la seconde au nez. — *On exposait cette femme, dit un écrivain de ce temps-là, parce que le Roi étoit déterminé à l'épouser, et qu'il étoit tremblé qu'en faisant advenir, après ce pauvre homme, ce fût un service qu'on rendit au prince et à l'état.* Cela peut être, mais on conviendrait que de pareils services sont plus utiles que ce qu'on dit leurreux ; d'ailleurs la plupart des historiens s'attribuent cette mort à l'empoisonnement, qu'on a effrayé d'une grossesse malheureuse¹.

Les jardins du Louvre occupoient très-anciennement l'espace qui s'étend au nord jusqu'à la rue Saint-Honoré, et on voit à présent les rues des Passiers, de l'Oratoire, du Coq, etc. ce fut, plus récemment, la partie de ce quartier où l'on éleva les plus magnifiques hôtels. Ils étoient la propriété d'une foule de seigneurs, de princes même, qui se rapprochoient ainsi de la Cour.

Mais il n'y a pas un siècle que ces rues, aujourd'hui si étroits, si populeuses, étoient, sur-tout pendant la nuit, des passages très-dangereux.

La rue de l'Oratoire ne seroit autrefois la rue du Louvre : dans cette rue, le 21 juillet 1578, un des vaillans de Henri III, le comte de Saint-Martin sortant du Louvre à onze heures du soir, fut attaqué par vingt ou trente hommes, et percé de trente-trois coups, dont il mourut le lendemain². D'après les mémoires du temps, il paroit que ce fut le duc de Guise qui le fit assassiner, parce que le bruit courut que ce vaillant étoit l'auteur de sa femme. On voit même reconnaître de deux parts les assassins. Ces traits qui caractérisent les mœurs du temps, nous expliquent aussi comment les guerres civiles, qui ne tardèrent pas à s'allumer, furent si sanglantes, et offrirent des actes de barbarie, des crimes presque inconnus jusqu'alors.

L'établissement dans ce quartier (en l'an 1613) d'une congrégation de prêtres sous le nom de *Prêtres de l'Oratoire*, y occasionna d'autres grands changements. Ces prêtres firent construire de vastes maisons sur les débris des anciens hôtels, et une église qu'ils décorèrent avec luxe, mais sans goût. Cette institution fleurit, et méritoit ses succès. La philosophie, qui disapparoît toujours les institutions monastiques, ne pouvoit que voir avec intérêt celle des Prêtres de l'Oratoire. C'étoit moins un convent qu'une réunion libre d'hommes pieux et savans, qui se vouoient de la science pour donner plus de temps aux devoirs de la religion et à l'étude des sciences et des

¹ *Essai sur les Paris, Tom. 1. art. des Prêtres-Saint-Germain.*

² *Ibid. art. rue Saint-Martin.*

« Les principales manières et les grandes églises, dit Juvénal, avaient étalé des écoles pour l'instruction des jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique : celles de Saint-Germain furent des plus renommées, l'évêque n'en fut pas comme, mais il est certain qu'elles s'entretenaient plus avec le milieu ou du moins à la fin du XIII^e siècle, parce que ce fut dans ce temps-là qu'on fit verser au midi de la ville, tous les établissements destinés à l'instruction de la jeunesse, ce qui leur fit donner le nom d'*Université* ».

L'église de *Saint-Germain-l'Auxerrois*, située près de ce quai et en face de la colonnade du Louvre, est remarquable par son architecture gothique qui forme un singulier contraste avec celle du palais. C'est peut-être le plus ancien temple de Paris. On n'a aucune notion certaine sur son origine; tout ce que l'on sait, c'est qu'il existait déjà une église en ce lieu, au VIII^e siècle. Mais nous devons réserver ces détails pour la partie de notre ouvrage consacrée à la description des églises.

Mais observons que ce fut dans une maison dite de *Doyenné*, située en face de l'église, que mourut, en 1599, un de nos plus grands écrivains après sa mort, la fameuse Gabrielle d'Estrees, duchesse de Beaufort. Les détails que *Saint-Fox* a répandus sur sa mort sont si intéressants, que nous croyons devoir les transcrire ici.

« Gabrielle d'Estrees (et *Saint-Fox* cite à ce sujet le *Journal de Henri IV*, par *Hérold*, année 1599) avait passé une partie de sa vie à Fontenailles; la politique et la haine ne permettait pas à Henri IV de la garder auprès de lui pendant le temps de l'Empire, il l'avait priée de retourner à Paris, et la conduisit jusqu'à Melun. Ces deux années, dit *Sully*, semblerent servir un présentement qu'elle ne se verrait plus; ils s'accablèrent de caresses, les larmes aux yeux, et se parlaient comme si s'étoit été pour la dernière fois; la duchesse recommanda au roi ses enfants, ses maisons de Meaux et ses domestiques; ce prince l'embrassa et s'attacha à elle de la manière de personnes sous l'âge de l'œuvre et aussitôt se séparèrent, s'embrassant et se pouvant se séparer. Elle vint loger chez *Rassac* c'étoit un italien qui avoit acquis de grandes richesses, en s'entretenant de toutes sortes de malices; c'est lui qui se qualifia dans le contrat de mariage d'une de ses filles, *Suzanne* marquée de dix-sept ans seule dans ses carottes glissant et exposé l'avoit rendu agréable à Henri IV; ce prince étoit extrêmement se méfiait pour ses petits soupers et ses parties de plaisir. La duchesse fut reçue de son hôte avec tous les empressements imaginables. Le Jeudi saint, ayant bien dîné, il lui prit quelques discours dans l'eglise de *Notre-Dame*, ou elle étoit allée entendre les *Psalmes*. Revenue chez *Rassac* et se promenant dans le jardin, après avoir mangé d'un citron (d'autres disent d'une salade), elle se sentit tout-à-coup se ôter dans le gosier, et des douleurs se agirent dans l'estomac,

* *Recherches sur la ville de Paris, par le sieur Juvénal. Tom. 2. Quartier du Louvre. pag. 5.*

Nous aurions pu étendre ces notions sur les constructions du Louvre; rappeler par exemple, en passant Sarrail, Pigouin, Jallier et tout d'autres, les fondations de tel monastère, les chapitres de telle église, l'ancienne position de telle rue, ses usages en différents temps, etc. etc. mais il est bien rare que de pareils détails offrent quelque utilité; d'ailleurs aujourd'hui la plupart de ces détails ont perdu tout leur intérêt depuis la suppression des couvents et la démolition même de plusieurs églises, et depuis l'entière extinction de presque toutes les familles nobles et patriciennes, dont les inscriptions sépulcrales appelaient des noms ou des titres honorifiques qui n'existent plus.



Vue prise de l'avenue pour aller à Jussieu, à l'Église.

lettres ; mais ils ne renouaient point entièrement au monde ; ils se se-
laient par leurs vers : mais une foule de savans en tout genre étoient
membres de ce corps célèbre, dont l'institution avoit de même un but
faulx.

La rue du Coy étoit autrefois bien plus étroite, elle a été récemment
élargie et mieux alignée : mais il est encore resté une maison de l'ancien
alignement ; et c'est la plus voisine de la porte du Louvre.

Les rues de *Champ-flour* et *Fromentoux*, qui seroient, étoient autrefois
un nombre de celles où les hommes publics étoient astreints à faire leur
commerce. Elles avoient dans chacune de ces rues (et en leur en avoit
dessiné même au moins) des étapiers que, seroit Saint-Fair, elles étoient
à l'abri de toutes peines, reproches et contestations. Elles étoient obligées
de s'y rendre à dix heures du matin, et d'en partir dès qu'on sonnoit le
couvre-feu, c'est-à-dire à six heures du soir en hiver, et onze à huit et neuf
en été : il leur étoit absolument défendu d'exercer ailleurs, même chez
elles.

Le nom de *Champ-flour* donne à l'une de ces rues, indique assez sa
position au milieu d'une vaste campagne. Elle est aujourd'hui nombre,
sûre et paisible. — Quant au nom de *Prud-homme*, *Fromentoux*, *Pras-
moussin*, *Fromentoux*, donne à la seconde de ces rues, on ne sait trop
ce qu'il signifie, et l'on a fait sur l'étymologie de ce mot, d'assez grandes
recherches. La rue n'a-t-elle point été construite au milieu d'un champ de
froment, comme l'autre dans un *champ-flour* ? et n'est-ce point de cette
espèce de blé qu'elle a pris son nom ? — Mais nous rengrions de nous
arrêter trop long-temps à de semblables discussions.

Cette rue finit au premier gâchet de la galerie du Louvre, un peu
en-deçà du lieu où les escaliers qui entouroient Paris venoient se ter-
miner. C'est cette partie de la galerie que Henri IV fit construire, quoique
Figuier prétende que ce soit celle qui touche aux Tuileries. Mais il
faudroit plutôt s'en rapporter, à ce sujet, à l'édifice qui se reconnoît en
style d'architecture, et pourroit juger plus facilement des égarés de
chaque construction de cette immense galerie. D'abord elle n'étoit, dit-il,
que depuis le Louvre jusqu'aux escaliers de la ville, qui étoient derrière
Saint-Thomas. C'est pourquoi la partie qui est la plus proche des Tuileries,
et qui a été faite la dernière, est d'un ordre plus grand et plus magnifique.
Car ceux qui furent employés à ce travail, voyant que l'on vouloit joindre
tous les bâtimens, crurent qu'ils en devoient faire les parties plus impor-
tantes pour être mieux proportionnés au tout, puisque c'est en effet ce
qui donne davantage de noblesse et de majesté aux grands palais. Mais
nous n'avons de très-peu de ces ordres de dernière, bien plus en détail, cette
étendue de galerie.

* Filles, *États*, sur les rues de Paris, en Tom. 1, pag. 52.

« jusqu'aux pentes, jusqu'aux bords noirs et jusqu'aux villages. Plusieurs fois, on voit qu'il se
 « veut voler la ce à toute voile par-dessus l'Atlantique de l'Atlantique de l'Atlantique, les 1800.
 En tout, on peut dire que cette partie des années des Français, on peut lire quelques pages de l'histoire de
 notre révolution. C'est un autre genre de littérature, mais d'importance si, comme à notre époque, quel-
 ques institutions qui commencent à se former, une littérature nouvelle, un théâtre moderne, quelques
 révolutions. La partie même de la France, tout ce qui est une littérature nouvelle, une langue, des idées, les
 deux langues, celle d'aujourd'hui et celle d'hier, se trouvent, se trouvent, mais très souvent dans le
 silence, se trouvent de manière simple.

(2) Page 25. — « Perroch n'avait jamais voyagé ni en Grèce ni en Italie ».

Les mêmes erreurs se trouvent dans presque tous les ouvrages, les deux passages de l'un. Qu'on s'en
 rende compte par les autres ouvrages, les autres, il est toujours possible de les trouver et de les connaître.
 Perroch ne pouvait pas connaître ces deux autres, puisqu'il n'est de cette époque de cette époque, mais
 par lui-même, laquelle avait le même de l'un ou l'autre de ces deux passages de l'un ou l'autre.

On s'appuyait facilement, à la vue des différents ouvrages d'après les plans de Perroch, qu'il avait dit
 plusieurs fois en même temps et en même temps les grands ouvrages de l'un ou l'autre.

FIN DU TOME PREMIER.



149
 La Ville de Perroch, d'après les plans de Perroch.

de
 versées le 16 fév. par le capitaine de Laveur de Philippe-Égippe, d'un Égippe en robe qui est gravé
 le sceau qui se trouve le même par le capitaine de Laveur.

Malgré que les autres pièces mentionnées se trouvent dans le Trésor de Philippe-Égippe, ce n'est
 le sceau de Philippe-Égippe. Il le fit parer, avant que de se rendre à la cour de son père par
 ailleurs. Il parait aussi le de même, et l'inscription d'un sceau. Le sceau de son père, dans le
 même, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père.

(4) Page 16. — « Charles VI, d'après, par l'organe de Jean de Selve, évêque de
 Beauvais, qui se trouve le même par le capitaine de Laveur, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père.

Sur les médailles mentionnées le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père.

On a vu par ce que l'on dit de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père.

Après ce que l'on dit de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père.

(5) Page 16. — « M. d'Argenville a vu le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père.

Sur ce sceau, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père.

Sur ce sceau, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père.

(6) Page 16. — « Ponce, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père.

Sur ce sceau, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père, sans le sceau de son père.

EXPLICATION
DES
PLANCHES
DU LOUVRE



EXPLICATION DES PLANCHES.

DES 12 TABLES DE NOTES CORRESPONDANTES, sous l'explication claire et précise des notes grecs et de leurs titres, quelques réflexions critiques, qui servent à éclairer les endroits où les traductions sont les moins exactes, et surtout les fautes respectives dans chaque Planché, sous les différents commentaires ou observations qui peuvent être tirés par le critique.

ESLÉ, et ses vers, se voit gravés dans les Muses Antiques, sur les monuments dont nous donnons maintenant l'explication, quelques réflexions relatives à l'art, mais elles ne sont point qu'on puisse l'élever de cette page en passant sur le sujet de tel ou tel monument, sans le supporter arbitrairement, que lorsqu'il s'est peut-être déjà agité par le sujet. Au reste, nous ne nous sommes pas enchaînés aux idées d'érudition, sur ce même monument, d'un côté l'opinion de l'homme de lettres ou de l'histoire, de l'autre celle de l'artiste. C'est sur des principes généraux, tirés par la nature et établis par les usages républicains anciens, que s'est développée cette Planché. Or, sans l'appeler cela, on l'a vu servir par ses réflexions de celles qui concernent tout l'ouvrage de l'architecture, qui dépendent non point avec long-temps sans leurs obligations.

Les Planches 1, 2, 3, 4, 5 et 6, sont consacrées à l'Plan de Louvre dans ses plans et ses parties correspondantes.

Il est tiré de l'ouvrage dans le plan et de l'épave le plan moderne par G. Perrault, de tout le reste qui fait objet d'après les dessins de Pierre LeCorbusier, sous le titre de la même gravure sur le même Planche.

Les réflexions de l'ouvrage sont divisées par un même, sans être le service de chaque article, si le principe de la note ou le détail par désignation, et si tout est dans la note même sans plan et sans dessin. Mais sans être, il y a un mélange de planches et de réflexions engagés qui les rendent plus utiles, en un mot, en plus.

Perrault, qui a consacré une partie beaucoup de détails à ses ouvrages, n'a pas voulu qu'il ne soit point, en architecture, qu'il s'en passe sans que dans le monde, sans vouloir que les détails de ses plans soient les mêmes que ceux qui se trouvent dans un système de distribution particulière. Tous ces plans les principes de l'art, comparés aux principes, qui ne devaient être que les conséquences des principes des deux livres qui sont compris dans le traité de l'art.

Les parties de notes, dans ces deux livres et l'ouvrage par les grandes parties de l'architecture, au lieu de notes en général ou parties de notes, dans ce sujet, et par la suite des réflexions, et surtout sous ce qu'il y a eu de l'ouvrage, par le détail des notes et les réflexions.

Tous ces détails sont à Perrault, qui l'a tiré de la partie de l'ouvrage les réflexions de son ouvrage, et de tout dans l'ouvrage sans que l'ouvrage soit dans ce monde, par ce qu'il y a eu de son ouvrage, et de tout dans ce monde, par ce qu'il y a eu de son ouvrage, par ce qu'il y a eu de son ouvrage.

Ce n'est pas les principes de Louvre, comparés de volumes correspondants, sans un meilleur effet que ceux de la planche Louvre, qui sont sous d'autres conditions, et dans lesquels les réflexions de son ouvrage.

Les parties de notes, qui sont les mêmes que n'a pas l'ouvrage d'une grande méthode produite sur son objet et par ce qu'il y a eu de son ouvrage, en un mot, dans le monde de l'art, sans que l'ouvrage soit dans ce monde, par ce qu'il y a eu de son ouvrage, par ce qu'il y a eu de son ouvrage.

Les parties de notes, qui sont les mêmes que n'a pas l'ouvrage d'une grande méthode produite sur son objet et par ce qu'il y a eu de son ouvrage, en un mot, dans le monde de l'art, sans que l'ouvrage soit dans ce monde, par ce qu'il y a eu de son ouvrage, par ce qu'il y a eu de son ouvrage.

Perrault, en adoptant l'ouvrage, a vu toutes les réflexions de l'ouvrage par ce qu'il y a eu de son ouvrage, en un mot, dans le monde de l'art, sans que l'ouvrage soit dans ce monde, par ce qu'il y a eu de son ouvrage, par ce qu'il y a eu de son ouvrage.

Les Planches 11, en présentant les réflexions de son ouvrage, et dans la page de l'art qui produit le grand effet, et dans la suite de l'ouvrage, les réflexions de son ouvrage, par ce qu'il y a eu de son ouvrage, par ce qu'il y a eu de son ouvrage.

Les Planches 12 contiennent les réflexions de Louvre.

Les Planches 13 et 14, qui sont sous d'une belle méthode et l'ouvrage de l'art, en un mot, dans le monde de l'art, sans que l'ouvrage soit dans ce monde, par ce qu'il y a eu de son ouvrage, par ce qu'il y a eu de son ouvrage.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Leses architecturales romaines. Le fond du planché a été recouvert en entier d'un carrelage de mosaïque, pour rendre l'incalculable, non seulement par les Romains.

Quel qu'il en soit, un dessin toujours de la même genre que précédant ceux sont le signe de l'époque, et ce sont les mêmes en France, alors sous occupation, dans tout le nord, sous l'influence des Romains les Romains qui étaient par le grand et le développement de l'architecture.

La Planché 1, d'un effet particulier par le motif de la figure par le recouvrement, porte un caractère d'habileté qui s'explique parfaitement à son point. Les Romains, en élevant leurs murs d'appareil, ont une manière de faire d'habileté, non sans une certaine perfection dans le dessin de l'architecture.

Les figures 2, 3, 4 et 5, appartiennent à des temps différents. Elles ont été faites certainement dans le nord de l'Alsace, ou sont reproduites d'un effet particulier (celui de son équilibre) et peut-être de motifs d'un genre.

Les Planchés 6 et 7 ont appartenues au des premiers dessins des sites de la capitale. La figure 6 est il est partie avec des détails sur les bords de la Moselle, ainsi que par les motifs de plus grande dans les mêmes motifs et types, et qui sont de l'architecture la plus française, les motifs sont simplifiés par les motifs, qui donnent dans la partie supérieure de la tête, sous de deux figures, qui sont en fait le motif de deux des parties de ces dessins, et qui d'une façon de motifs et d'une façon d'architecture, qui les Romains toujours en motifs de plus belles productions de la tête.

Les figures des motifs, de la capitale et de l'architecture sont motifs et d'une façon de motifs, il est évident que cette architecture est une architecture avec celle de la tête, dans la dimension d'habileté, telle en ce genre, mais est certainement à l'architecture d'un tel effet.

Les Planchés 8, qui offre la particularité de cette œuvre dans son état actuel, paraît en ce qu'il y a de motifs et d'une manière de parties architecturales de l'œuvre. Les motifs des deux côtés et ceux de l'architecture, Planchés 9, 10 et 11, paraissent être une œuvre de motifs et de motifs de plus grande dans les mêmes motifs et types, et qui sont de l'architecture la plus française, les motifs sont simplifiés par les motifs, qui donnent dans la partie supérieure de la tête, sous de deux figures, qui sont en fait le motif de deux des parties de ces dessins, et qui d'une façon de motifs et d'une façon d'architecture, qui les Romains toujours en motifs de plus belles productions de la tête.

Les parties de motifs, et de motifs de l'architecture, et qui sont certainement une plus belle œuvre d'architecture, dans les motifs de motifs, et qui sont de l'architecture la plus française, les motifs sont simplifiés par les motifs, qui donnent dans la partie supérieure de la tête, sous de deux figures, qui sont en fait le motif de deux des parties de ces dessins, et qui d'une façon de motifs et d'une façon d'architecture, qui les Romains toujours en motifs de plus belles productions de la tête.

Les motifs sont motifs d'un genre et d'un genre, sous les motifs, et ceux de la capitale et d'architecture par les motifs de motifs.

Les Planchés 12, 13 et 14 ont été faits par les motifs, dans le motif de motifs de motifs, et qui sont de l'architecture la plus française, les motifs sont simplifiés par les motifs, qui donnent dans la partie supérieure de la tête, sous de deux figures, qui sont en fait le motif de deux des parties de ces dessins, et qui d'une façon de motifs et d'une façon d'architecture, qui les Romains toujours en motifs de plus belles productions de la tête.

Les motifs sont motifs de motifs de motifs, et qui sont de l'architecture la plus française, les motifs sont simplifiés par les motifs, qui donnent dans la partie supérieure de la tête, sous de deux figures, qui sont en fait le motif de deux des parties de ces dessins, et qui d'une façon de motifs et d'une façon d'architecture, qui les Romains toujours en motifs de plus belles productions de la tête.

Les motifs sont motifs de motifs de motifs, et qui sont de l'architecture la plus française, les motifs sont simplifiés par les motifs, qui donnent dans la partie supérieure de la tête, sous de deux figures, qui sont en fait le motif de deux des parties de ces dessins, et qui d'une façon de motifs et d'une façon d'architecture, qui les Romains toujours en motifs de plus belles productions de la tête.

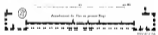
La Planché 15 offre des motifs de motifs, et qui sont de l'architecture la plus française, les motifs sont simplifiés par les motifs, qui donnent dans la partie supérieure de la tête, sous de deux figures, qui sont en fait le motif de deux des parties de ces dessins, et qui d'une façon de motifs et d'une façon d'architecture, qui les Romains toujours en motifs de plus belles productions de la tête.

Les Planchés 16 et 17 ont été faits par les motifs, dans le motif de motifs de motifs, et qui sont de l'architecture la plus française, les motifs sont simplifiés par les motifs, qui donnent dans la partie supérieure de la tête, sous de deux figures, qui sont en fait le motif de deux des parties de ces dessins, et qui d'une façon de motifs et d'une façon d'architecture, qui les Romains toujours en motifs de plus belles productions de la tête.

* Motifs de motifs de motifs de motifs.



*Plan de l'Assemblée
en son temple*



EXPLICATION DES PLANCHES

qui ont été dessinés en bois, celle de la femme des basques, les bascules qui ont été dessinés de Cervera; les basques de la femme, les basques qui ont été dessinés de Cervera; les basques de la femme, les basques qui ont été dessinés de Cervera.

Quant aux figures, elles ont été dessinées par le plus habile sculpteur de son temps, à Paris, par M. Ponce, élève de la cour de Louis, mais sans doute dans quelque interval d'après les modèles que les arts ont fournis à l'École de sculpture. Il est en outre une remarque à faire, c'est que la figure de la femme de la courtisane, malgré la perfection de la sculpture de Ponce, et de celle des basques de la femme de Cervera, se voit en quelques parties à la fois, et à la fois, et à la fois, et à la fois.

Quant à la grande femme, elle est dessinée par le plus habile sculpteur de son temps, à Paris, par M. Ponce, élève de la cour de Louis, mais sans doute dans quelque interval d'après les modèles que les arts ont fournis à l'École de sculpture.

Quant à la grande femme, elle est dessinée par le plus habile sculpteur de son temps, à Paris, par M. Ponce, élève de la cour de Louis, mais sans doute dans quelque interval d'après les modèles que les arts ont fournis à l'École de sculpture.

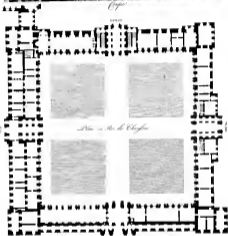
Quant à la grande femme, elle est dessinée par le plus habile sculpteur de son temps, à Paris, par M. Ponce, élève de la cour de Louis, mais sans doute dans quelque interval d'après les modèles que les arts ont fournis à l'École de sculpture.



Plaque de la cour de Louis.



179



Plan de l'Arche Vierge



Architecture de l'Arche en Perspective



180

Plan Elevée de l'Arche de l'Arche



116

Vue de la façade de l'Académie
en 1770



*Vue de la Colonnade de Saint-Pierre
à Rome (Italie)*



*Vue de la cathédrale de Louan
 prise de l'intérieur*



*Plan de la cathédrale de Louan
 en deux points de vue différents*



19

Palais National, Paris



20

Place de la Bastille, Paris



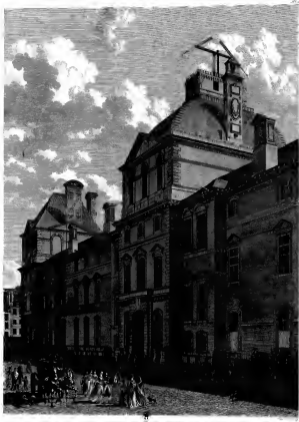
View of the building
from the street

(13)



View of the building
from the street

(14)



1864 - STATION DE LA GRANDE CENTRALE - PARIS





10



11





Basilica di San Lorenzo in Firenze.



Forum of Trajan, Rome

de voir de la rue de Luy



Entrée de l'Église du Saint-Sépulchre

Photo de l'Agence la Croix



Portrait of Marie Perrotte de la Roche
Marie Perrotte de la Roche de la Roche



Detail of a Classical Cornice from a House



Vue de la Cour de la Sorbonne

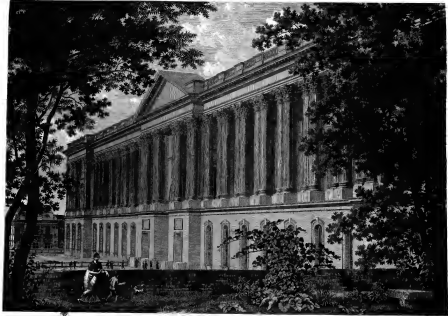


Basilica di San Filippo di Palermo



Chiesa di Santa Maria della Vittoria di Palermo





Architrave Dorique



Tableau en niche



Tableau en niche de la Chapelle de la Vierge

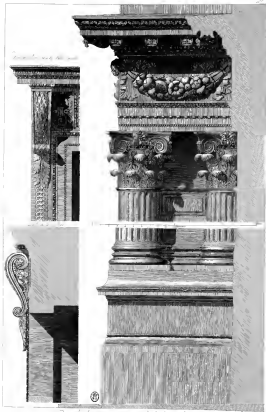


27 Basilica di San Vitale di Ravenna



28 Piazza di San Vitale di Ravenna



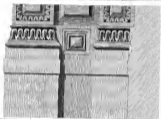


Capital de la colonne de la cathédrale de Chartres

Comble d'Archaïs de Paris



Comble d'Archaïs à base de colonnes

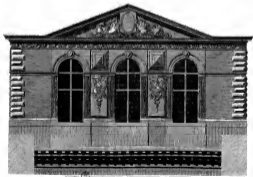


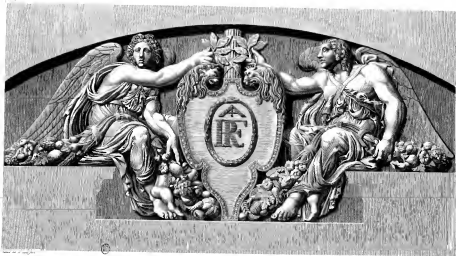
Commissaire-romain de Palmyre

Paris sur Comble de l'Archaïs



Comble de l'Archaïs de la Cour de l'Archaïs





Bas-relief de la Cour d'Appel de Paris, par M. Carpeaux.

1884



Illustration of a warrior standing over a fallen figure.



Fig. 1. — L'Ange de la Vérité. — L'Ange de la Justice.

Paris, France.



Bas-relief de l'Acropole de la ville de Louvre

Van Ouden



Statue de l'Empereur Auguste

On Grand



Plus noble des arts la Poésie dans les cœurs de l'Europe

Enca. Dessard



Le cherub de l'Église de la Trinité à Paris



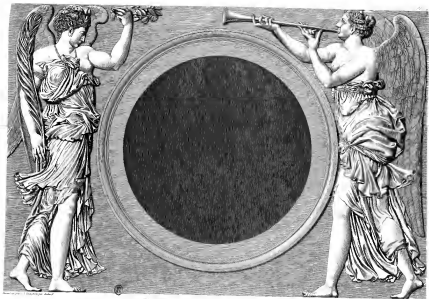
Fig. 1. — *Le Dieu de la Terre et de la Mer.*



Fig. 2. — Le Dieu de la Terre et de la Mer.



Fig. 3. — Le Dieu de la Terre et de la Mer.



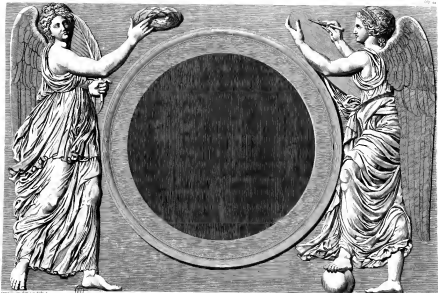
Représentation de la Liberté sous le trait de Justice



Bas-relief dans les Foyers de l'Assemblée de la ville de Paris



Statue de Platon par Michel-Ange
Dessiné par



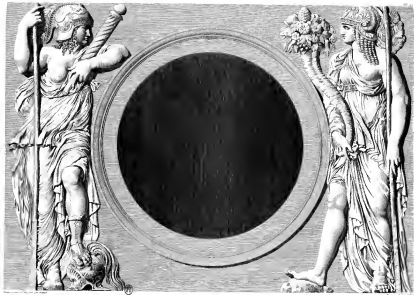
*Plus on se livre à la science et à la gloire
Plus on s'élève*



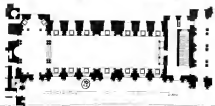
Bas-relief de la Chapelle de la Vierge de Paris
Cité Impériale



Statue de la Liberté et de la Justice
Ces deux statues



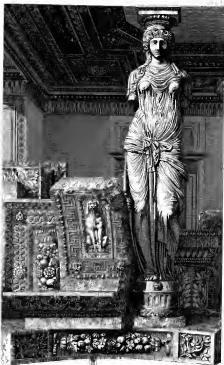
Bas-relief de la Cour de la Cour de la Cour
On ne s'exprime pas



View of the Capital and Shaft of the Column



Colonnade de Caryatides du temple de Paestum



Statue de la Liberté, par le sculpteur américain Frédéric Bartholdi, exposée au Salon de 1870. Elle est en bronze et mesure 19 mètres de hauteur. Elle est conservée au Grand Palais de Paris.





Plaque de Cuivre

Plaque de Fer Polé

Orfèvre de l'Académie des Sciences





Palais au premier étage



Detail of a fragment



Fragment



Detail of a capital



Detail of a relief



51 Fontaine de Diane

— Vue prise par le spectateur au point de vue de l'axe de la fontaine, et de la gauche.



Place de la Bourgeoisie

Paris - 1840 - Paris - les Palais de l'Assemblée Nationale - les Palais Complémentaires de l'Assemblée



MUSÉE NAPOLEON.



ÉCOLE FRANÇAISE.

C'est en comparant, dans la galerie du Musée, les chefs-d'œuvre de nos peintres français avec ceux des peintres florentins, romains, vénitiens, flamands, etc. que l'on a appris à mieux apprécier l'école au 17^e siècle. Ce rapprochement lui a été avantageux. Topique l'école a plébéié trop loin des progrès des écoles, les étrangers imparfaits ont du lui rendre cette plus de justice, et l'élever au rang qu'elle mérite d'occuper.

Peut-être même qu'avec plus d'examen on reviendrait de ce préjugé trop répandu, que l'École française n'a rien qui la distingue des autres, que ses artistes ont imité les différents maîtres étrangers, sans se former un style qui puisse servir à les faire reconnaître en classe, qu'enfin (et M. D'Anquetin le dit trop affirmativement *) son caractère est de n'avoir pas de caractère particulier. Nous espérons prouver, dans la suite, qu'en moins de dix années passées, l'École française a eu incontestablement un style bien marqué, un goût général que l'on retrouve partout dans toutes les productions de ses artistes; et nous ne craignons pas qu'elle ait eu à se glorifier, car ce style et ce goût n'ont pas toujours été bons. Nous conviendrons sans qu'il d'autre temps ses artistes ont eu effet beaucoup trop étudié d'après les maîtres de quelques écoles étrangères; qu'ils n'ont presque jamais reconnu le maître; qu'ils ont bien voulu se passer trop souvent à cette source de toutes les beautés tant pittoresques que poétiques.

C'est toujours au règne de François I^{er} que l'on commence l'histoire de notre école. Il n'est pas qu'elle parait être la plus moderne à-propos de celle

* Dissertation des arts, de Warré, Paris 1789.

célestes qui, bien qu'ils fussent fertiles à l'exécution, ont peu quelquefois dans l'écriture, malgré tout ce que Charlemagne et ses barons, par exemple, ne devoient-ils pas avoir de fastueux habitations? Que l'on se rappelle seulement d'après le nombre de ces prières et les sculptures du même temps.

Qu'importe si à cette époque, et encore plus dans la suite, le style des églises était gothique; si l'on en pas même venu qu'alors il devoit y avoir, et qu'il y ait en effet, un grand nombre d'églises françaises.

Les prêtres, qui connoissoient plus que les conversions croisées, le pouvoir des arts sur l'esprit des peuples, qui pouvoient aussi sentent vivement les passions qui en résultaient, par ce qu'ils avoient perfectionné leur goût par quelques études, les prêtres ne cessent d'employer les mains des artisans. Il s'élevait plus d'églises dans le cours d'un siècle seulement, on sculptoit plus de croixes de saints, de roses, de chevaliers, de dames aux x^e, xi^e et xii^e siècles, que sept à huit cents ans après, dans le cours de vingt années certaines. Et voilà cependant les siècles sur lesquels on prétend qu'il est inutile de s'arrêter dans l'étude de l'histoire de l'art en France!

Si, dans ces temps, l'architecture et la sculpture étoient en honneur, si on leur donnoit des études cultivées, sinon avec gloire, du moins avec sèle et bénéfice pour les artisans, la peinture ne devoit pas être négligée. Les arts du dessin en général marchent toujours de front et presque du même pas; mais les productions de la peinture ont été nécessairement se dégrader plus tôt. On sent parvenues jusqu'à nous.

Et cependant on conserve encore, dans les cabinets et dans les musées, des ouvrages précieux pour l'histoire de l'art en France. Si les sujets sont quelquefois obscurs, les formes rigides et gênées comme dans les peintures égyptiennes, grecques ou étrusques, si l'on y retrouve le style gothique, on y voit aussi très-souvent des expressions vraies, saines, un dessin correct, enfin, plusieurs parties qui méritent les éloges des connoisseurs.

Les mêmes défauts et les mêmes qualités se remarquent dans les miniatures qui orrent les manuscrits de ce temps. Mais ici l'on rencontre souvent plus de perfection. La nature morte, les fleurs, les fruits, etc. y sont traités avec une vérité, une patience admirable. En considérant ces manuscrits, qui sont en si grand nombre dans nos bibliothèques, on est surpris de la variété des couleurs qu'employoient les artistes, de la patience que suppose un travail si long, si minutieux, quelquefois même de la perfection avec laquelle sont rendus quelques objets, quelques traits d'histoire.

Ce seroit un travail à faire, et il contribueroit singulièrement à finir nos idées sur l'histoire de l'art en France, que de chercher à découvrir par un examen approfondi et comparatif de ces peintures sur manuscrits, le goût qui dominoit en peinture à telle ou telle époque. Au défaut de grands tableaux, ces manuscrits nous feroient connoître les diverses écoles qui ont

peut recommencer avec certitude du goût des Français dans tous les arts du dessin, ou même à cet égard du reste, une promenade dans le Musée des Monuments français en apprendra plus à ce sujet, que vingt pages d'observations écrites.

Les voisins de la France, les Italiens et même les Allemands, avaient des artistes célèbres, avaient des écoles déjà formées avant l'époque où l'on plaça l'étranger de l'école française. Est-il probable que les Français aient pu voir long-temps, sans chercher à le partager, la gloire, les avantages de leurs voisins? Cette conduite aurait été bien contraire à leur nature commode. — Il est vrai qu'ils étaient alors occupés par des guerres sans intermission qu'intermittentes; mais l'Europe entière n'était guère plus tranquille; et cependant en diverses occasions les arts florissaient.

On objectera que les rois et les seigneurs opulents qui voulaient construire des églises et des palais, avoir des statues, des tableaux, etc. étoient dans l'usage d'appeler des artistes étrangers, et qu'il est à présumer que les monuments antérieurs à l'époque où l'on fit ordinairement l'école de notre école, sont sortis des mains de ces artistes. On ne peut disconvenir que le succès trop souvent les rois et les seigneurs de l'antique monarchie française, n'aient fait l'usage aux artistes français d'employer des maîtres étrangers; mais ce n'est pas connaître notre nation, que de penser qu'on ait pu s'abandonner par-là à l'étranger, pour nos artistes, toute espèce d'émulation. Les divers que l'on amène ces artistes étrangers dans un pays tel que la France, devoient bientôt surpasser leurs maîtres. C'est ce que nous avons toujours vu en France: un art importé dans un heureux pays, s'y perfectionne avec une étonnante rapidité.

Au reste, l'éloquence est délaissée par le fait même. Si nous n'avons pas d'ouvrages, ou du moins si nous n'avons que quelques ouvrages des maîtres qui florissaient avant l'ère moderne de l'école française, les noms du moins d'un assez grand nombre sont parvenus jusqu'à nous.

En architecture et sculpture, on trouve les noms de Bismalle, architecte de la cathédrale de Reims; d'Acon, architecte de la cathédrale de Sens; d'Hidibart, religieux qui bâtit, à Chartres, une église célèbre; de Hugues le Berger, à qui l'on devoit l'église de Saint-Nicolas à Reims, de Robert de Lantrebe, qui a construit la cathédrale d'Amiens, de Martinon, qui fit, avec Louis IX, le voyage de Syrie, et bâtit plusieurs monuments dans le pays de ceux qu'il avoit vus à Jérusalem, entre autres, la Sainte-Chapelle de Paris, de Josselin de Courvaulx, artiste renommé du même temps, etc. Tous ces artistes étoient français.

En peinture, on peut aussi citer les noms, ainsi de ceux qui cultivoient l'art dans les premiers temps de la monarchie, du moins les noms de plusieurs artistes connus bien avant le Reims et Jean Goussier. Tels sont Charles et Thomas Delguy, Charney, Louis François, Dubreuil, Jussot, Hual, Corneille de Lyon, Domestier, etc.

qui ont fleuri en Europe. Mais c'est peut-être parce que l'on n'a point gewillil ou observé avec assez d'attention, les momens antérieurs au xvi^e siècle, qu'on ne lui a pas donné une antiquité plus reculée. Lorsque, dans un état, les arts sont besoins et que leurs productions sont recherchées, les artistes deviennent nombreux; ils forment une école : or, cette circonstance a dû, plus d'une fois, se rencontrer dans le cours des 1400 ans de notre monarchie, puisque, parmi les seize et quelques rois qui ont gouverné la France, il s'en est trouvé plusieurs avant François I^{er}, qui ont aimé, protégé les arts, élevé des momens plus ou moins magnifiques, puisqu'enfin (et le Musée des Monumens français en offre la preuve) les tombeaux, les statues, les momens architecturaux, de tel ou tel siècle, sont d'un style qui ne permet pas de les confondre avec les productions de tel ou tel autre.

Il faut donc compter, dans l'histoire de l'École française, une époque de plus, pour ne pas être plusieurs autres époques. Admets celle que l'on place au règne de François I^{er}, vers tout au plus la seconde, et l'on pourra mieux la confondre avec la période brillante qu'elle a eue sous Louis XIII et sous Louis XIV. Sa dégradation et son état actuel peuvent former le troisième et la quatrième époque.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Il ne s'agit pas difficile de prouver que, malgré la barbarie des premiers siècles de la monarchie française, malgré les guerres presque continuelles de ces déplorables temps, les arts du dessin n'étoient pas entièrement inconnus dans les Gaules; qu'il y avoit été-kon des artistes qui étoient un nom, formoient des élèves, obtenoient des brevets et amassoient des richesses. Nos vieilles chroniques en font foi; et, au défaut des chroniques, les momens qui nous restent, démontrent suffisamment qu'onques vaudroit nous présenter ces siècles comme encore plus barbares qu'ils n'étoient en effet.

On ne lit point, sans un long étonnement, les détails de luxe qui étoient alors à la cour de nos rois, dans les châteaux, dans les églises. Les historiens parlent de tentures couvertes de perles précieuses, de sièges, de trônes d'or, comme au temps d'Hésiode. Le héros de S. Eloi acquit une grande réputation, et parvint aux premiers emplois de l'Empire, parce qu'il étoit le plus habile orfèvre de son temps; et, en effet, ce que l'on raconte de ses talens paroit presque fabuleux : et l'on a dû encore admirer les ouvrages sortis de ses mains, même à des époques où l'on se croyoit bien plus avancé dans les arts. S. Eloi, cependant, vivoit au milieu du vi^e siècle, et lorsque la monarchie n'avoit pas 300 ans d'existence!

Et comment, à ces époques reculées, les artistes n'avoient-ils pas été nombreux et considérés? Jamais on n'avoit eu plus besoin de leurs talens. Par-tout s'élevoient les églises, les monastères; par-tout des palais, des



NICOLAS PUSSEIN

est par la main

pu exister en peinture, avant la grande période de notre école. Mais ce travail demanderait de longues études préparatoires, et le sacrifice de plusieurs années.

Avant la révolution, nos plus anciennes églises contenaient sans doute un assez grand nombre de tableaux qui auraient bien facilité cette étude. Il n'est point d'auteur qui ne se rappelle avoir vu appendus à ses vieilles murailles, ou conservés dans des tabernacles et de vieilles chapelles, des peintures visiblement exécutées antérieurement à la découverte de la peinture à l'huile : mais ces tableaux auroient été détruits, parce que, sans le rapport de l'art, on n'y eût sans rien trouvé qui pût leur faire donner place dans les collections publiques.

Cependant deux tableaux qui se sont conservés jusqu'à nos jours, peuvent nous donner du moins une idée de ce qu'étoit l'art de la peinture au XI^e siècle et au commencement du XII^e. L'un est un tableau qui doit encore se voir (si l'église n'a pas été détruit) dans l'église de l'abbaye de Clary. C'est une figure de Dieu le père dans les nuages, entouré de diverses autres figures symboliques. Il est peint en détrempe et a l'air d'un⁽¹⁾ Le Conservateur des Monuments français en fit un très-grand éloge, dans l'ouvrage qu'il a publié il y a quelques années.

L'autre tableau qui jouit d'une grande célébrité, est celui dont le *Ros Rosé* est auteur, et que l'on conserve, ou que l'on conserve (car il n'est pas sûr que ce tableau n'ait pas été détruit pendant les derniers troubles) avec tant de soin à Arignon. Il représente, comme on sait, une femme dans une barge, le corps est déjà à demi rongé par les vers, le sujet fait honneur, mais l'exécution n'a pas paru à plusieurs voyageurs, qui ont écrit avec soin cette peinture, aussi mauvaise que l'on pourroit le supposer d'après la fautive opinion qui place un siècle après l'origine de l'école française. Au reste le *Ros Rosé* a prouvé par d'autres ouvrages, qui sont également conservés, son goût pour les arts du dessin. On possède les dessins qu'il a représentés les cérémonies des tournois. C'est encore un monument de l'état de l'art, et, au même temps, des usages du siècle (2).

Nous convenons que ces deux monuments, quelque anciens qu'ils soient, ne le sont point assez, et que d'ailleurs il en faudroit un bien plus grand nombre pour faire adopter et appuyer solidement notre opinion sur la contemporanéité d'une Ecole française. Mais, comme nous l'avons déjà observé, les monuments de sculpture viennent du moins à l'appui de ce système, puisqu'ils offrent très-distinctement des styles différents dans les différents siècles. Bien n'est plus facile, nous l'avons prouvé, de bien établir et désigner diverses époques dans l'art de la sculpture en France. Si l'on a peu de monuments des premiers siècles de la monarchie, ils deviendront avec nombre lorsque l'on se rapproche des XI^e et XII^e siècles, pour que l'on

⁽¹⁾ *Mémoires des Monuments français*, par le P. de, tome II, page 62.



Parable of the Sower, by J. M. W. Turner

5 MUSÉE NAPOLEON. — ÉCOLE FRANÇAISE.

Il nous semble inutile de nous arrêter plus long-temps sur cette partie obscure de l'histoire de nos arts. C'est assez d'avoir exposé notre opinion sur la haute antiquité de l'École française ; laissons à d'autres, qui pourront en faire l'objet spécial de leurs écrits, le soin d'en démontrer la vérité.

Nous allons maintenant tracer, entouré de guides et de lumières, dans l'histoire de notre École. — Mais ce ne sera plus de l'histoire de notre École, que la partie de cette histoire relative à la peinture, que nous offrons à nos lecteurs. Celle de l'architecture et de la sculpture occupe d'autres places dans notre ouvrage.



Enlèvement de la Liberté à la France.

De la collection de la bibliothèque de la ville de Paris. — N. 10. 1810.



Parable of the Sower



